

Société Financière des Sucres

Société Anonyme
N° d'entreprise 0403219201 – RPM Bruxelles
rue de la Gare, 36
1040 BRUXELLES



Rapport Annuel 2016 2017

Rapport du conseil d'administration et rapports du commissaire
présentés à l'assemblée générale des actionnaires du 27 juillet 2017

Sommaire

Conseil d'Administration, Commissaire	5
Rapport du Conseil d'Administration.....	6
▪ Présentation du groupe	6
▪ Principaux événements dans le groupe en 2016/2017	6
▪ Périmètre de consolidation	7
▪ Chiffres-clés de l'exercice.....	8
▪ Rapport sur nos activités	
I. Avant-propos.....	9
II. Marché mondial du sucre (revue de l'exercice 2016/2017 et perspectives pour 2017/2018).....	10
III. Activités industrielles du groupe	
• Bundaberg Sugar (Australie)	11
• Iscal Sugar (Belgique).....	13
• Compagnie Sucrière (République Démocratique du Congo).....	14
• Kwilu Briques (République Démocratique du Congo).....	15
• Galactic (Belgique).....	15
IV. Participations dans le secteur des ingrédients naturels	
• S.G.D. (France)	15
• Naturex (France)	16
V. Participations dans le secteur immobilier	
• Devolder (Belgique)	16
• JV Kin (Luxembourg et République Démocratique du Congo)	16
• SC et SCA des Galeries Royales Saint-Hubert (Belgique)	17
• Aedifica SIR (Belgique)	17
• Compagnie Het Zoute (Belgique)	17
VI. Autres participations.....	17
▪ Situation financière.....	18
• Commentaires sur les comptes consolidés.....	18
• Commentaires sur les comptes annuels	21
▪ Affectations et prélèvements, élections statutaires	22
• Affectations et prélèvements	22
• Elections statutaires	22
▪ Informations complémentaires	23
• Risques et incertitudes.....	23
• Environnement, personnel, clients	23
• Autres informations	23
 ANNEXES	 24-60
 A. Comptes consolidés du groupe au 31 mars 2017	
Bilan, comptes de résultats consolidés et annexes.....	24
Méthodes de consolidation et règles d'évaluation	35
Rapport du Commissaire	42
 B. Comptes annuels de Finasucre S.A. au 31 mars 2017	
Bilan, comptes de résultats, annexes et règles d'évaluation	44
Rapport du Commissaire	59

Conseil d'Administration

Comte Paul Lippens	Président
Monsieur Olivier Lippens	Administrateur-délégué
Comte Guillaume d'Arschot Schoonhoven ⁽¹⁾	Administrateur
Monsieur Guillaume Coppée	Administrateur
Monsieur Paul-Evence Coppée	Administrateur
Baron De Keuleneer ⁽¹⁾	Administrateur
Monsieur Patrick Fecheyr-Lippens	Administrateur
Monsieur Augustin Lippens	Administrateur
Madame Florence Lippens ⁽¹⁾	Administrateur
Monsieur Jérôme Lippens	Administrateur
Madame Jessica Lippens	Administrateur
Madame Natacha Lippens	Administrateur

⁽¹⁾ membres du comité d'audit

Commissaire

ERNST & YOUNG Réviseurs d'Entreprises SCCRL, représentée par Monsieur Eric Van Hoof

Rapport du Conseil d'Administration

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'activité de notre société au cours de notre quatre-vingt-septième exercice social et de soumettre à votre approbation, conformément à la loi et à nos statuts, ses comptes annuels arrêtés au 31 mars 2017, ainsi que ses comptes consolidés à cette même date.

Présentation du groupe Finasucre

Le groupe produit des sucres roux, blonds, blancs et raffinés à partir de cannes et de betteraves, commercialisés dans l'industrie et la grande distribution. Il produit également des caramels et des spécialités, de l'alcool, de la mélasse, des pulpes de betteraves et d'autres produits destinés à l'alimentation animale. Le groupe vend de l'énergie renouvelable sous forme d'électricité.

Par le biais de sa filiale Galactic, Finasucre est un important producteur d'acide lactique et de ses dérivés, et poursuit des recherches dans le domaine de la production de plastiques biodégradables et recyclables. L'ingénierie et la production d'équipements pour sucreries complètent la palette des métiers de Finasucre.

Le groupe possède des usines en Belgique, aux Pays-Bas, en République Démocratique du Congo, en Australie, en Chine et aux U.S.A.

Le groupe exploite une concession de 11.700 hectares sous cannes à sucre en République Démocratique du Congo et possède 14.700 hectares de terres agricoles en Australie, ainsi que 4.900 hectares de terrains avec un potentiel de développement.

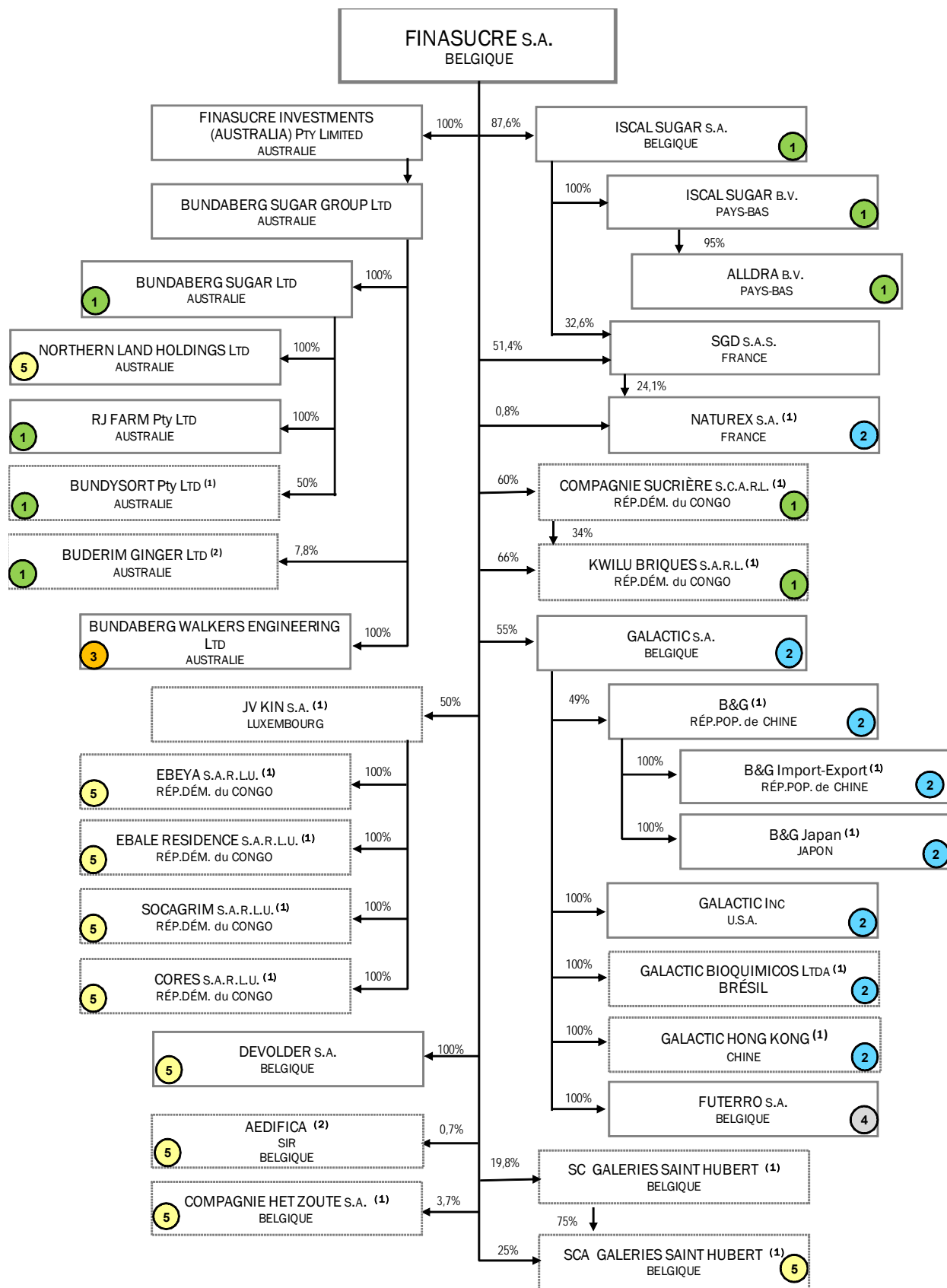
Pour l'exercice clôturé le 31 mars 2017, le groupe a enregistré un chiffre d'affaires de € 407 millions et a un actif net de € 539 millions. Le groupe emploie 2.630 personnes dans le monde de manière permanente et environ 942 travailleurs saisonniers pour réaliser une production de 621.000 tonnes de sucre.

Par des prises de participations directes ou indirectes dans des entreprises présentant un potentiel important de croissance, le groupe se diversifie également dans différents secteurs : celui des ingrédients naturels (en étant le premier actionnaire de Naturex en France), et celui de l'immobilier.

Principaux évènements dans le groupe en 2016/2017

- Amélioration des prix du sucre européen et mondial dont le groupe a profité au cours de l'exercice.
- Cession de la participation dans la société immobilière réglementée Aedifica.
- Renforcement par les sociétés S.G.D. et Finasucre de leur participation dans Naturex.
- Acquisition par le groupe Iscal de 95% de la société néerlandaise Alldra B.V., qui produit des sucres décoratifs.
- Finalisation de la vente de la société « la Raquette », filiale de JV Kin.
- Inauguration et mise en service du four de Kwilu Briques, en République Démocratique du Congo.

Périmètre de consolidation au 31 mars 2017



- 1 Agro-industries
- 2 Ingrédients
- 3 Constructions mécaniques

- 4 R&D
- 5 Immobilier

(1) Exercice social clôturé au 31 décembre

(2) Exercice social clôturé au 30 juin

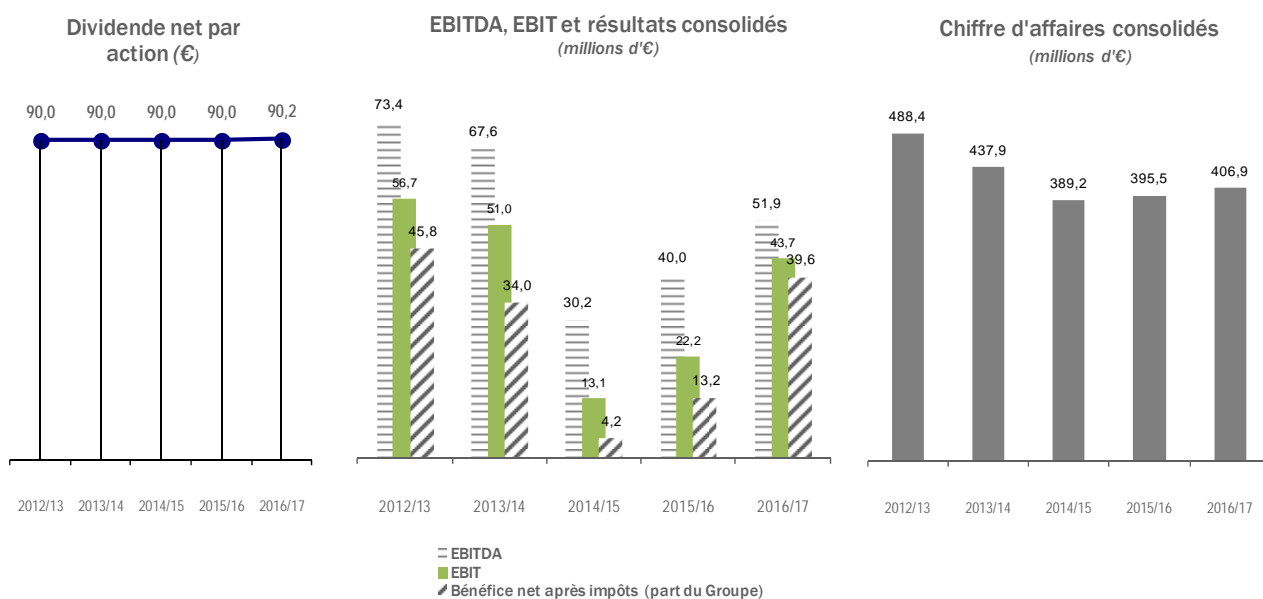
Sociétés consolidées

Sociétés non consolidées

Chiffres-clés de l'exercice

en '000 €	Groupe consolidé		Finasucre S.A.	
	2016/2017	2015/2016	2016/2017	2015/2016
Chiffre d'affaires	406.985	395.512	8.241	9.188
Cash flow d'exploitation (EBITDA) *	51.945	39.973	345	1.354
Résultats avant éléments financiers (EBIT)	43.735	22.163	210	1.314
Bénéfice avant impôts	62.317	24.042	29.431	11.572
Bénéfice (perte) après impôts (part du Groupe)	39.608	13.200	22.927	11.321
Capitaux propres (part du Groupe)	538.689	491.706	307.919	294.992
Total de l'actif	775.426	706.778	314.494	308.293
Dividende net par action (en €)			90,20	90,00

* ne tient pas compte des éléments non récurrents



Rapport sur nos activités

I. Avant-propos

Durant cet exercice, nous avons connu une amélioration de notre rentabilité, d'une part grâce à Iscal Sugar, avec de meilleurs prix de vente, et malgré le fait plutôt rare de n'avoir pas atteint notre quota de production en raison des conditions climatiques assez extrêmes; et d'autre part, grâce à Bundaberg Sugar, avec l'activité noix de macadamia, qui a connu une forte hausse des prix et des volumes produits, et malgré une diminution des marges sur le sucre raffiné.

Notre activité de fabrication d'équipements pour sucreries (BWEL) a connu des développements intéressants.

Durant l'exercice, nous avons décidé de vendre nos titres Aedifica, en réalisant une plus-value significative.

Naturex a connu une année de croissance ralentie, conséquence du choix stratégique de réorienter les activités sur une gamme de produits plus restreinte.

Cette année a encore connu des fluctuations très significatives du cours du sucre, dont nous avons tenté au mieux d'atténuer les effets.

Le marché mondial du sucre a été très dépendant des décisions des fonds spéculatifs et de l'évolution du Real brésilien, malmené par de nombreux scandales au Brésil.

Les perspectives pour l'année à venir sont réservées, à l'image du marché du sucre.

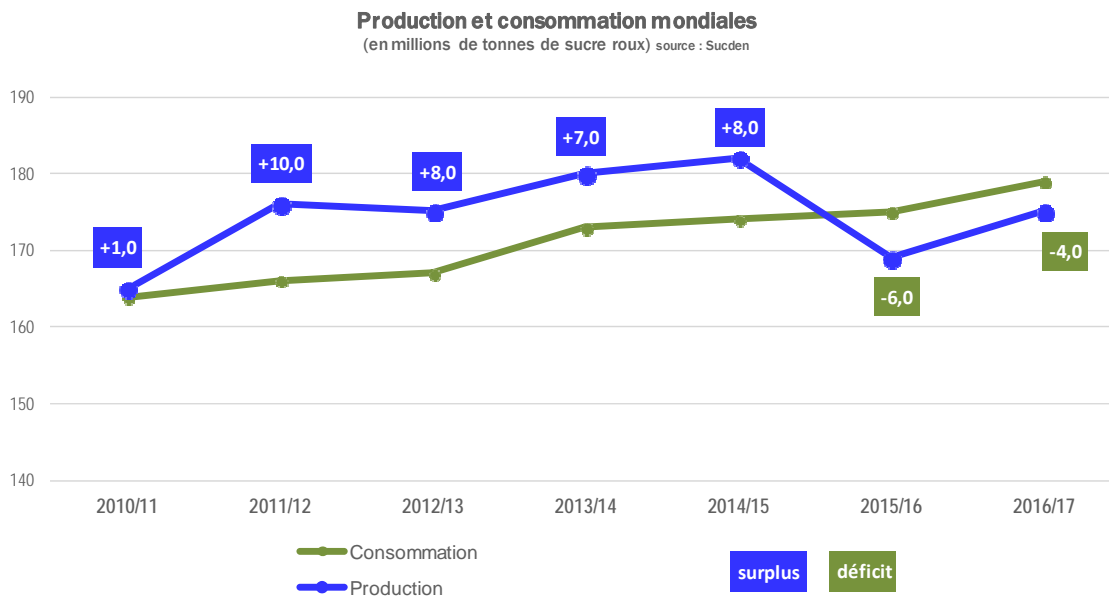
Les productions de sucre devraient être bonnes, sauf accidents climatiques, et grâce à des ventes à terme favorables, nous devrions pouvoir maintenir une rentabilité acceptable.

Le 1^{er} octobre 2017, le régime européen des quotas prendra fin, et une nouvelle ère commencera. La production européenne devrait être en forte augmentation, et les prix de vente seront désormais fortement influencés par le marché mondial.

Nous remercions vivement tous nos collaborateurs, qui dans ces circonstances œuvrent avec compétence et détermination, au développement de Finasucre.

II. Marché mondial du sucre (revue de l'exercice 2016/2017 et prévisions pour 2017/2018)

L'année 2016/2017 devrait être en léger déficit. Le bilan sucrier mondial montre un certain assainissement, avec deux années consécutives de déficit de production, par rapport à la consommation.



Pour la première fois depuis 2010, les stocks mondiaux passent sous le seuil critique de 45%.

En toute hypothèse, ces fondamentaux auraient dû doper les cours mondiaux, qui ont pourtant enregistré une grande volatilité durant l'année écoulée. Après avoir grimpé de plus de 30% jusqu'à la fin de l'année 2016, les cours mondiaux sont revenus au niveau de l'exercice précédent.

Le marché mondial du sucre devrait être excédentaire en 2017/2018, dû à de bonnes perspectives de production dans l'Union Européenne, en Thaïlande, au Brésil et en Afrique. La production mondiale pourrait atteindre près de 178 millions de tonnes, soit 3 millions de tonnes de plus qu'en 2016/2017, tandis que le rythme de croissance de la consommation ne serait que de 1,3% contre 2% habituellement.

Notons néanmoins que depuis la clôture de l'exercice, les cours mondiaux connaissent une baisse importante.



III. Activités industrielles du groupe

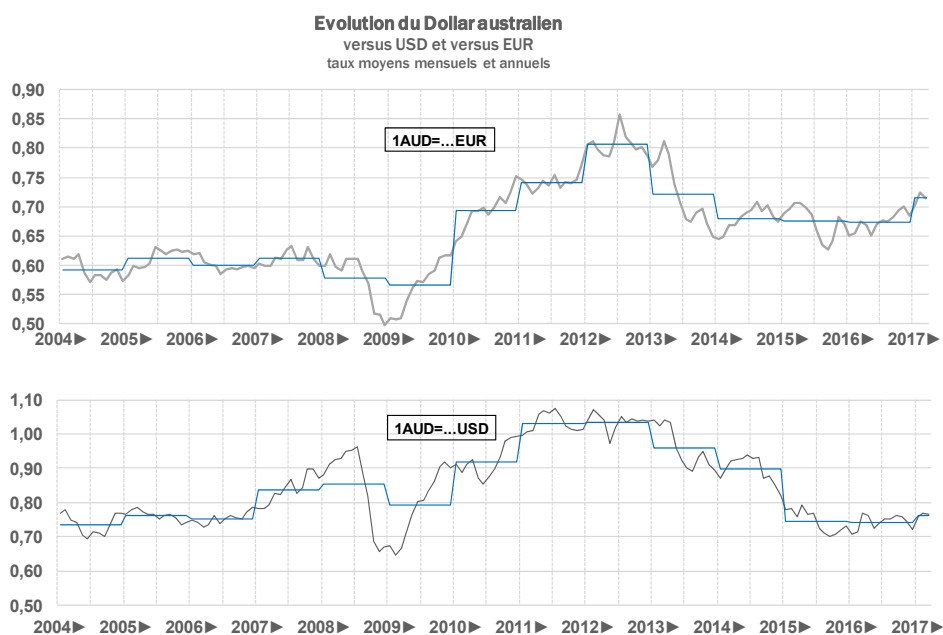
Bundaberg Sugar Group (Australie) - filiale consolidée

Comme nous l'indiquions l'année dernière, l'économie australienne a souffert du ralentissement de l'économie chinoise et de la baisse importante de l'activité minière. En effet, en 2014 et 2015, le déficit commercial fut important. En 2016, le commerce extérieur a bien récupéré, puisque le solde a été positif pour la première fois depuis trois ans. Le développement des exportations de gaz naturel liquéfié (GNL) et le renforcement des exportations d'autres matières premières ont été bénéfiques.

Néanmoins, la conjoncture chinoise ne s'étant pas améliorée, l'économie australienne continue à en subir les conséquences, malgré une volonté marquée de la Banque Centrale Australienne de la relancer en maintenant le taux directeur du pays relativement bas, actuellement à 1,5%. Le taux de change vis-à-vis du dollar américain (USD) est resté plutôt stable par rapport à l'année dernière (baisse de 0,6% du dollar australien (AUD)).

Dans cet environnement économique, l'Australie n'a pas été en mesure d'atteindre ses objectifs budgétaires et a enregistré un neuvième exercice déficitaire (-2,6% du PIB). Les perspectives du gouvernement ne sont pas encourageantes, et à ce stade, il n'est pas anticipé de retour à l'équilibre budgétaire avant 2020/2021 au plus tôt. La croissance est estimée à environ 3% pour l'exercice 2017/2018. Le taux de chômage est toujours de l'ordre de 6% et ne devrait pas trop évoluer. Quant à l'inflation, elle est maîtrisée à 1,5%, avec des prévisions à 2,5% pour les prochaines années.

L'AUD s'est légèrement déprécié par rapport à l'USD, comme évoqué ci-dessus, mais s'est renforcé par rapport à l'EUR.



Campagne 2016

La campagne 2016 aura été marquée par deux événements majeurs : l'incendie qui a occasionné des dégâts à l'usine de Millaquin, ainsi que des conditions climatiques assez humides, alors même que la campagne précédente avait été marquée par des conditions sèches. Au total, les deux usines ont broyé plus de 1,83 million de tonnes.

Comme évoqué ci-dessus, l'incendie de la bande transporteuse menant au silo à bagasse de l'usine de Millaquin a compliqué et retardé le début de la campagne. Fort heureusement, le feu a pu être contenu avant qu'il n'arrive dans le silo.

L'usine a terminé le 29 novembre 2016, après avoir broyé plus de 1.010.000 tonnes de canne en 155 jours, soit 4,4% de plus que l'année dernière.

Le broyage moyen a atteint 6.654 tonnes contre 6.178 tonnes lors de la campagne précédente. Le broyage moyen nettement supérieur (+7,8%) s'explique par un taux de panne de 8,6% contre 12,8% l'année précédente. Ceci constitue un motif de satisfaction et nous espérons pouvoir conserver ce taux aux alentours des 8% pour la campagne 2017, avant de graduellement le réduire à un objectif de 6% d'ici à 2020. Le coefficient d'extraction est resté assez stable, à 1,012 contre 1,011 pour la campagne 2015, et en ligne avec l'objectif. Nous espérons conserver cette performance pour la campagne 2017.

L'usine de Bingera a terminé le 8 décembre 2016 après avoir broyé près de 810.000 tonnes de canne en 178 jours ouvrables. Compte tenu de la quantité importante de cannes à broyer, l'usine a travaillé cinq jours et demi par semaine, à savoir qu'elle a fonctionné en alternance cinq puis six jours par semaine. Le broyage moyen a été de 6.759 tonnes, ce qui est parfaitement en phase avec les 6.755 tonnes de la campagne 2015. Le taux de panne est resté à 4,5%, ce qui représente un très bon résultat. Enfin, le coefficient d'extraction est resté au-delà de l'objectif de 1,01 puisqu'il a atteint 1,013, ce qui est légèrement supérieur au coefficient de 1,01 atteint la campagne 2015. Les objectifs de taux de panne, de broyage moyen et de coefficient d'extraction pour la campagne 2017 devraient être atteignables, compte tenu des performances de ces dernières années.

Résultats de la campagne 2016 de Bundaberg Sugar

Campagnes	(en '000 de tonnes)	2016	2015
Cannes traitées		1.825	1.741
dont: Cannes produites par Bundaberg Sugar		673	591
Production sucre roux		257	259
Production sucre raffiné		107	125

Suite au changement de cadre législatif intervenu l'année dernière, nous avons négocié avec nos fermiers, dans une atmosphère constructive, l'adaptation du contrat d'approvisionnement en canne pour nous mettre en règle avec celui-ci. Un accord définitif sera conclu avant l'entrée en vigueur le 1^{er} Juillet 2017.

Au cours de l'année sous revue, de nombreuses tractations ont eu lieu entre les différents participants de l'industrie sucrière, pour notamment établir comment seront régis les terminaux sucriers ainsi que la vente du sucre revenant aux fermiers. Force est de constater qu'il ressort de ces discussions plus de complications que de simplifications, et dans certains cas, plus d'intervention du législateur par faute d'accord trouvé entre les participants. Alors que l'environnement juridique se complexifie et que les relations entre participants de l'industrie se détériorent (à tous niveaux), nous sommes heureux de pouvoir compter sur de bonnes relations avec nos fermiers et n'entrevoyons pas de difficultés particulières pour Bundaberg Sugar dans ce nouvel environnement. Nous restons néanmoins vigilants.

Au niveau opérationnel, la campagne 2016 a été très satisfaisante pour nos usines ainsi que pour notre activité de gestion agricole. En effet, nous avons connu un rendement à l'hectare de la canne à sucre supérieur à la moyenne de nos fournisseurs et nos résultats dans les noix de macadamia, ainsi que dans la diversification horticole (ananas, ail, canne biologique), sont très encourageants. Nous allons poursuivre la stratégie de diversification agricole en rotation avec la culture cannière, tout en nous concentrant sur la réduction des coûts de notre activité principale. A ce titre, une intégration du site de Millaquin est à l'étude et sera implémentée dans un avenir proche.

L'activité commerciale de notre filiale est, quant à elle, restée sous pression, principalement au niveau de la vente de sucre raffiné sur le marché local. Il apparaît très clairement que la capacité de raffinage en Australie est excessive par rapport aux besoins du marché, et les bonnes récoltes réalisées dans l'état de la Nouvelle Galles du Sud n'ont pas été propices à une plus faible utilisation de cette capacité. Nous ne prévoyons pas d'améliorations sur ce segment pour l'année à venir.

Bundaberg Walkers a aussi souffert du manque d'activité dans la première partie de l'année, mais le carnet de commande s'est en revanche beaucoup rempli, et nous sommes très optimistes pour le prochain exercice comptable. Malgré la baisse significative du marché mondial sucrier, les expansions, notamment en Thaïlande et en Indonésie, semblent se poursuivre. Notre activité paraît bien positionnée pour bénéficier de ce phénomène.

Enfin, nous déplorons l'absence d'avancées sur le plan du développement de notre portefeuille immobilier, ainsi qu'une intensification de l'offre d'immobilier de bureau dans le centre de Brisbane qui a, et aura l'année prochaine, une incidence sur le taux d'occupation de nos immeubles. Toujours au niveau des activités périphériques, nous avons entamé la vente de notre participation dans Buderim Ginger suite à sa reprise par un consortium Chinois.

Les résultats consolidés de Bundaberg Sugar pour l'exercice clôturé au 31 mars 2017 sont repris dans le tableau ci-dessous et présentent quelques écarts par rapport à l'année dernière.

Le chiffre d'affaires est en baisse suite à la diminution des volumes de sucre roux et de mélasses vendus. Cette baisse de volume a été partiellement compensée par une augmentation du prix de vente moyen. Notons aussi la contribution de l'activité « macadamia », qui génère un flux de trésorerie positif.

<i>en '000 AUD</i>	2016/2017	2015/2016
Chiffre d'affaires	242.510	244.303
Cash flow d'exploitation (EBITDA) *	23.102	10.382
Amortissements	(8.339)	(8.579)
Résultat d'exploitation non récurrents	(362)	(24)
Résultat avant éléments financiers (EBIT)	14.402	1.778
Résultats financiers courants	(1.415)	(1.752)
Résultats sur instruments financiers de couverture	2.099	(869)
Résultats financiers non récurrents	-	-
Résultats avant éléments impôts	15.086	(843)
Impôts	(5.166)	(1.316)
Résultat net	9.920	(2.159)

* ne tient pas compte des éléments non récurrents

L'EBITDA s'élève à AUD 23,1 millions, en augmentation par rapport à l'année dernière. Cette amélioration s'explique principalement par une reprise des activités de Bundaberg Walkers (amélioration de la marge et augmentation des stocks en cours) et par la nouvelle méthodologie comptable AIFRS quant à la comptabilisation des cannes sur pied (qui fait l'objet d'un retraitement en consolidation).

Bundaberg a employé 357 personnes et 91 travailleurs saisonniers pour la campagne. Une légère augmentation des charges salariales est à noter.

Le résultat financier courant est négatif d'AUD 1,4 million, en légère hausse par rapport à l'exercice précédent. Le résultat financier lié aux instruments financiers est quant à lui en nette amélioration par rapport à l'année dernière.

Iscal Sugar S.A. (Belgique) - filiale consolidée

Iscal Sugar est le second producteur de sucre en Belgique.

La campagne sucrière 2016

Iscal Sugar a débuté les réceptions de betteraves le 21 septembre 2016, pour les clôturer le 3 janvier 2017. Le printemps particulièrement pluvieux est venu perturber la levée des betteraves. L'été a été anormalement sec et les rendements enregistrés ont été les plus mauvais des cinq dernières années, en diminution de près de 13% par rapport à l'année précédente.

Chiffres-clés des deux dernières campagnes

	2016	2015
Nombre de planteurs	2.749	2.801
Superficie (Ha)	14.922	14.281
Rendement (T/Ha)	69,5	82
Production de sucre (T en blanc)	173.256	186.005
Nombre de jours de campagne	104	95

L'usine de Fontenoy est capable de travailler environ 12.000 tonnes de betteraves par jour, ce qui l'inscrit dans une moyenne européenne très honorable et lui permet de produire son quota en environ 100 jours.

Près de 15% de l'énergie consommée par la sucrerie est d'origine verte, alors que la moyenne européenne est de l'ordre de 5%.

Sur le plan commercial, un redressement sensible des prix est constaté depuis fin 2016.

En octobre 2016, le groupe Iscal, via sa filiale aux Pays-Bas, a acquis 95% de la société hollandaise Alldra B.V., spécialisée dans la production et la vente de produits sucrés décoratifs. Alldra emploie 49 personnes. Son acquisition devrait permettre au groupe Iscal, d'un côté d'investir dans des métiers de niche, et d'un autre côté d'obtenir des synergies commerciales avec les activités existantes du groupe.

Iscale réalise un chiffre d'affaires consolidé de € 160,4 millions, en augmentation de € 12,2 millions par rapport à l'exercice précédent. Le cash flow d'exploitation est de € 28,3 millions (+ € 5,4 millions par rapport à 2015/2016 suite à l'amélioration des prix du sucre européen).

Le bénéfice net consolidé d'Iscale est de € 15,2 millions, comparé à € 11,3 millions pour l'exercice précédent. Un dividende brut de € 10,2 millions sera distribué pour l'exercice 2016/2017.

Le 1^{er} octobre 2017, le système européen des quotas, qui régit la production de sucre depuis les années soixante, sera abandonné, ce qui crée une grande incertitude et entrainera certainement un accroissement de la production européenne. Le différentiel entre le prix intérieur (prix EU28) et le prix à l'exportation (prix mondial) risque de se réduire fortement, car le marché mondial pourrait devenir la référence en Europe.

Compagnie Sucrière S.A. (République Démocratique du Congo) - filiale non consolidée

Les données économiques avancées par le gouvernement reflètent une situation fortement en baisse par rapport à l'année dernière. Ainsi, le taux de croissance du PIB serait de 2,5% contre 7,7% en 2015. Quant à l'inflation, elle a fortement augmenté, passant de 0,78% à 5,7% en 2016.

Le taux de change s'est sensiblement dégradé durant la seconde moitié de l'année et le franc congolais a connu une dévaluation de 30% pour tomber à CDF 1.215 contre l'USD.

Notre filiale évolue toujours dans un climat d'affaires pénible et continue à souffrir d'une grande insécurité juridique, administrative, fiscale et parafiscale.

La campagne 2016 s'est bien déroulée, avec une production nette de 84.122 tonnes de sucre (80.464 tonnes en 2015).

Le début d'année 2016 est resté dans la lignée de 2015, à savoir difficile au niveau des ventes. Le mois de mars 2016 a cependant constitué un moment charnière pour les ventes. En effet, le blocage des importations frauduleuses, la suspension temporaire des importations officielles et l'augmentation du prix sur le marché mondial ont permis aux ventes de repartir à la hausse. Grâce à ces divers éléments, nous avons été capables de vendre tout le stock de sucre invendu et accumulé depuis trois campagnes.

La production de 6 millions de litres d'alcool n'a pas été totalement écoulee, et les ventes sont en régression par rapport à l'année précédente. La forte diminution du pouvoir d'achat ainsi que les nombreuses importations illégales en sont les principales causes.

Enfin, le développement du Kwilu Rhum continue positivement; cependant, les volumes vendus sont en légère diminution par rapport à 2015.

Au 31 décembre 2016, la Compagnie comptait 1.698 employés permanents (en réduction de 5,5% par rapport à 2015), auxquels se sont joints 822 travailleurs saisonniers (en diminution de 4,4%) pour réaliser la campagne.

Notre filiale a clôturé l'exercice 2016 en bénéfice de CDF 6,8 milliards (comparé à une perte de CDF 2,5 milliard en 2015). Ce gain résulte essentiellement de la hausse des volumes vendus et du chiffre d'affaires.

Un dividende d'USD 2,0 millions a été décrété.

Kwilu Briques SARL (République Démocratique du Congo) - filiale non consolidée

Cette filiale est détenue à 66% par Finasucre et à 34% par la Compagnie Sucrière.

Kwilu Briques, dont la phase de développement s'est terminée fin 2016, est une briqueterie utilisant l'argile présente sur le site de la Compagnie Sucrière. Son procédé industriel de fabrication est unique et emploie comme combustible écologique la bagasse excédentaire provenant de la production du sucre. Elle offre une gamme simple de matériaux en terre cuite, accessibles et de qualité, pour le développement de l'habitat en République Démocratique du Congo.

Durant l'année 2016, la société s'est essentiellement concentrée sur la finalisation de son implantation et les divers travaux nécessaires pour l'aménagement du site industriel, la construction du four et des machines pour la briqueterie. La majorité de ces travaux se sont terminés fin 2016 et l'inauguration du four a eu lieu au mois de décembre.

Au 31 décembre 2016, Kwilu Briques comptait 49 employés permanents.

Notre filiale a clôturé l'exercice 2016 en perte de CDF 1,7 milliards (comparée à une perte de CDF 0,2 milliard en 2015). Cette perte résulte essentiellement de la dévaluation de plus de 30% du franc congolais par rapport au dollar du fait des dettes en devises.

Galactic S.A. (Belgique) et ses filiales consolidées - filiale consolidée

Notre filiale Galactic est consolidée dans le groupe, ainsi que ses filiales en Chine, au Japon, aux USA et en Belgique.

L'usine belge a connu une amélioration de son chiffre d'affaires par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison d'un prix de vente moyen supérieur et d'une croissance des volumes.

Notons aussi que le mix produit s'est enrichi durant l'année grâce au développement de nouveaux produits.

L'usine chinoise doit faire face à une forte concurrence sur le marché. Elle enregistre une baisse de ses volumes de ventes et clôture l'exercice avec un résultat net en diminution par rapport à l'année dernière.

La filiale américaine connaît une amélioration de ses activités commerciales et industrielles par rapport à l'exercice précédent.

Futero, dont Galactic est maintenant le seul actionnaire, continue le développement et l'amélioration des technologies relatives au PLA. Notons que pour la première fois cette année, Futero est consolidé globalement et non plus proportionnellement.

Le cash-flow d'exploitation de Galactic régresse légèrement par rapport à l'an dernier, et l'exercice se clôture avec un bénéfice net de € 2,1 millions (comparé à un profit de € 2,4 millions l'année dernière).

IV. Participations dans le secteur des ingrédients naturels

S.G.D. sas (France) - participation consolidée

Le seul actif de S.G.D. est une participation de 24,13% dans la société française Naturex, cotée à la bourse de Paris, et dont elle est le premier actionnaire.

Durant l'exercice, S.G.D. a renforcé sa participation dans Naturex en ayant recours au financement bancaire.

La participation dans Naturex n'est pas consolidée dans les comptes de S.G.D., mais elle est mise en équivalence directement chez Finasucre.

S.G.D. clôture l'exercice au 31 mars 2017 avec une perte de € 262.659 car elle n'a pas bénéficié de distribution de dividende de Naturex lors de l'exercice.

Naturex S.A. (France) - participation mise en équivalence

Créée en 1992, Naturex est aujourd'hui le leader mondial des ingrédients naturels de spécialité d'origine végétale. Le Groupe, organisé autour de trois marchés stratégiques – Aliments & Boissons, Nutrition & Santé et Soins Personnels - produit et commercialise des ingrédients naturels pour les industries agroalimentaire, nutraceutique, pharmaceutique et cosmétique.

Naturex, dont le siège social est basé à Avignon, emploie plus de 1.700 personnes et dispose de 8 bureaux de sourcing à travers le monde et de 15 usines performantes en Europe, au Maroc, aux Etats-Unis, au Brésil, au Chili, en Inde et en Australie. Naturex bénéficie en outre d'une présence mondiale à travers un réseau commercial dédié dans plus de 25 pays.

Le chiffre d'affaires consolidé réalisé sur l'exercice 2016 s'élève à € 404 millions, en croissance de 2%. En voici la répartition :

Repartition géographique		Repartition par activité	
Europe / Afrique / Moyen-Orient	37%	My Natural Food	51%
Amériques	50%	My Natural Care	34%
Asie / Océanie	13%	Autres activités	15%

La marge brute sur produits vendus s'élève à € 113 millions, en hausse de 19,0% comparé à 2015. Le taux de marge brute sur produits vendus s'améliore, pour atteindre 27,8%.

L'EBITDA opérationnel courant s'élève à € 61 millions contre € 54 millions en 2015 (+ 13,3%), avec une marge d'EBITDA opérationnel courant à 15,2% du chiffre d'affaires, supérieure à celle de 2015.

Le résultat opérationnel s'élève à € 27 millions contre € 23 millions l'an dernier. Le résultat net est un gain de € 18 millions contre € 0,6 million en 2015.

Ces éléments ont contribué à l'amélioration du cours de Naturex, qui était de € 82,38 à la clôture de l'exercice, contre € 73,13 l'an dernier.

Au niveau du groupe Finasucre, le résultat de Naturex est mis en équivalence et contribue à hauteur de € 4,4 millions dans le résultat consolidé.

V. Participations dans le secteur immobilier

Devolder S.A. (Belgique) - filiale consolidée

L'immeuble a connu une légère diminution du taux d'occupation sur l'ensemble et un léger recul du taux de loyers, quoique ceux-ci soient conformes au marché.

Devolder clôture l'exercice avec un EBITDA de € 76.745 et un bénéfice à affecter de € 26.518.

Descriptif : immeuble de rapport situé rue de Rollebeek à Bruxelles, comprenant 2 rez-de-chaussée commerciaux et 5 appartements meublés.

JV Kin S.A. (Luxembourg) - filiale non consolidée

Cette filiale, détenue en association à 50/50 avec Unibra, a clôturé son exercice avec un bénéfice net de € 4,3 millions. Notons la vente, au cours de l'année, de sa filiale « la Raquette », qui détenait une villa de rapport de haut standing au bord du fleuve.

L'immeuble de 11 appartements de haut standing connaît un taux d'occupation de 100%.

Descriptif :

- Socagrim donne en location un établissement pour la promotion du Kwilu Rhum de la Compagnie Sucrière
- Ebale Résidence détient un immeuble de 11 appartements de haut standing en bordure du fleuve
- Ebeya possède un immeuble de rapport mixte (bureaux et appartements) dans le centre des affaires

Après la clôture de l'exercice sous revue, la filiale Ebeya a, elle aussi, été cédée pour un prix intéressant.

SC (société civile) **et SCA** (société civile anonyme) **des Galeries Royales Saint-Hubert (Belgique)** - participations non consolidées

Finasucre détient à ce jour 19,84% de la SC, laquelle détient 75% de la SCA aux côtés de Finasucre (25%). La SCA possède et exploite le vaste ensemble immobilier des Galeries Royales Saint-Hubert et poursuit son programme de réhabilitation pour améliorer le rendement locatif de l'ensemble.

La SC clôture l'exercice au 31 décembre 2016 par un bénéfice de € 0,3 million (identique à celui de 2015). La SCA clôture l'exercice au 31 décembre 2016 avec un bénéfice de € 1,0 million (comparé à un bénéfice de € 0,9 million en 2015).

Descriptif : construite en 1847, la galerie classée est idéalement située au cœur de Bruxelles.

Superficie locative : env. 40.000 m² de magasins, bureaux, appartements et espaces culturels

Chiffres-clés de la SCA ('000€)

	<u>31/12/16</u>	<u>31/12/15</u>
Revenus locatifs	4.796	4.772
EBITDA	3.172	3.146

Aedifica (SIR - société immobilière réglementée publique) (Belgique) - participation non consolidée

Notre participation dans cette SIR, cotée en bourse de Bruxelles, est passée de 4,96% l'année dernière à 0,71% au 31 mars 2017.

Notons que, depuis la clôture de l'exercice, nous nous sommes totalement désinvestis de cette participation.

Compagnie Het Zoute S.A. (Belgique) - participation non consolidée

Créée en 1908, la Compagnie Het Zoute est propriétaire de terres à vocation agricole, du Royal Zoute Golf Club, du Royal Zoute Tennisclub, de fermettes d'habitation louées, et de terrains. La Compagnie s'est aussi investie à Hardelot (France) et à Cadzand (Pays-Bas), une petite station balnéaire située aux portes de Knokke.

La société a l'ambition de devenir un acteur de référence dans la promotion immobilière résidentielle au Benelux et en France.

Finasucre détient 3,7% de la compagnie Het Zoute S.A., qui clôture l'exercice avec un bénéfice de € 4,1 millions (comparé à un bénéfice de 3,8 millions en 2015).

Chiffres-clés ('000 €)

	<u>31/12/16</u>	<u>31/12/15</u>
Revenus	22.889	27.645
Résultat net (part du groupe)	4.110	3.843

VI. Autres participations

BeCapital Private Equity (Sicar) (Luxembourg)

La participation de Finasucre dans cette société luxembourgeoise à capital variable est de 6,74%. La société a été mise en liquidation. Nous avons retrouvé 75% de notre investissement initial et espérons encore récupérer une partie de ce dernier sur le prochain exercice.

Par prudence, nous avons enregistré cette année une nouvelle réduction de valeur de € 0,2 million.

Situation financière

Commentaires sur les comptes consolidés du groupe au 31 mars 2017

Nous commentons ci-après les comptes consolidés du groupe qui figurent dans les ANNEXES A. du présent rapport.

L'évolution des activités du groupe et les événements majeurs évoqués dans ce rapport ressortent dans la comparaison des comptes consolidés, aussi bien dans le bilan que dans le compte de résultats.

Les données financières relatives à nos filiales australiennes sont comptabilisées en AUD et traduites en EUR dans les comptes consolidés en utilisant les taux repris ci-dessous.

Taux des devises	au		moyen 12 mois		Taux des devises	au		moyen 12 mois	
	31-03-2017	31-03-2016	1-04-2016 31-03-2017	1-04-2015 31-03-2016		31-03-2017	31-03-2016	1-04-2016 31-03-2017	1-04-2015 31-03-2016
1 AUD = EUR	0,7152	0,6754	0,6861	0,6663	1 AUD = USD	0,7646	0,7689	0,7529	0,7351
	+ 5,9%		+ 3,0%			- 0,6%		+ 2,4%	

Au 31 mars 2017, l'AUD s'est légèrement apprécié par rapport à l'EUR, alors qu'il s'est faiblement déprécié par rapport à l'USD. L'USD est la monnaie dans laquelle Bundaberg Sugar conclut la plupart de ses contrats de vente de sucre roux.

Les données financières de nos filiales établies en Chine et aux USA résultent de la traduction en EUR de leur monnaie de comptabilisation (respectivement le CNY et l'USD), dont les variations durant les douze derniers mois sont moins significatives dans le bilan et dans le compte de résultat consolidés.

BILAN

Le bilan consolidé reflète, à travers nos filiales, les activités sucrières, les produits dérivés et la recherche-développement en Belgique, aux Pays-Bas, en Australie, en Chine et aux USA, durant les douze mois de l'exercice sous revue. Les chiffres comparatifs de l'exercice précédent portent également sur une période de douze mois. Notons toutefois que les sociétés Alldra et Futerro ont, cette année, un exercice statutaire de 15 mois.

Nos filiales australiennes appliquent les principes IFRS australiens depuis onze ans. Leurs comptes sont consolidés comme tels au niveau du groupe, sous réserve de retraitements particuliers qui sont décrits plus spécifiquement ci-après.

Des écarts observés dans les principales rubriques du bilan par rapport à l'année précédente proviennent d'une appréciation de 5,9% (après - 4,4% l'exercice précédent) de la monnaie australienne (AUD) par rapport à l'Euro, observée aux dates des bilans. L'intégration globale des postes actifs et passifs de notre filiale consolidée Finasucre Investments (Australia) Pty Limited, convertis en EUR au cours de clôture, produit la quasi totalité de l'écart de conversion repris dans les fonds propres consolidés. L'écart de conversion augmente de € 13,8 millions par rapport à l'an dernier (€ 31,9 millions en 2017 contre € 18,1 millions en 2016).

Les commentaires qui suivent soulignent les écarts les plus significatifs observés dans les principales rubriques du bilan par rapport à l'année précédente, comprenant l'effet monétaire signalé ci-avant.

Ecart de consolidation: cette rubrique correspond au goodwill provenant de l'achat d'Alldra réalisé par le groupe Iscal (amorti en cinq années).

Immobilisations incorporelles (+ € 0,9 million) : frais de recherches et développement chez Futerro, consolidée à 100% à partir de cette année.

Immobilisations corporelles (+ € 25,0 millions) : cette augmentation provient avant tout de l'effet de change sur les actifs australiens, de l'intégration globale d'Alldra et de Futerro, de l'acquisition de l'immeuble de bureau chez Finasucre, ainsi que l'augmentation des immobilisations en cours chez Galactic, le tout contrebalancé par les amortissements de l'année.

Immobilisations financières (- € 9,5 millions) : cette variation provient :

(i) de l'augmentation des entreprises mises en équivalence (+ € 14,6 millions), représentant la quote-part des fonds propres, du résultat et des réévaluations de Naturex. Les acquisitions de titres Naturex chez S.G.D. et Finasucre durant l'exercice expliquant en majeure partie l'augmentation. Notons que les écarts de consolidation (positifs et négatifs) de l'intégration globale de S.G.D. et de la mise en équivalence de Naturex ont été totalement affectés à la participation dans Naturex;

(ii) de la diminution des participations dans les autres entreprises (- € 24,1 millions), expliquée principalement chez Finasucre par la vente de titres Aedifica.

Stocks et commandes en cours d'exécution (+ € 16,9 millions) : l'augmentation est essentiellement attribuée à Bundaberg (+ € 10,2 millions), où l'on note une augmentation des travaux en cours chez Bundaberg Walkers. Le volume des stocks de sucre chez Iscal est en hausse (+ € 2,9 millions). Les stocks d'approvisionnements et de produits finis du groupe Galactic ont, eux-aussi, augmenté (+ € 3,8 millions).

Créances à un an au plus (+ € 7,4 millions) : cette augmentation est expliquée chez Iscal par l'intégration d'Alldra, un crédit TVA à récupérer en fin d'année, ainsi que par l'augmentation des créances commerciales résultant du timing de facturation (+ € 8,8 millions). Finasucre, quant à elle, voit ses autres créances diminuer suite au remboursement de l'avance faite à JV Kin (- € 1,1 million).

Placements de trésorerie et valeurs disponibles (+ € 26,5 millions) : l'augmentation de trésorerie de Finasucre (+ € 15,3 millions) suite à l'évolution des participations explique en grande partie cette hausse nette de la trésorerie du groupe. Notons aussi le placement à terme de Bundaberg (+ € 11,3 millions).

Comptes de régularisation à l'actif (- € 0,3 million) : cet écart est expliqué par le retraitement des gains, potentiels car non réalisés, liés aux contrats de vente à terme de sucre et de devises chez Bundaberg.

Plus-values de réévaluation (+ € 3,8 millions) : cet écart positif est exclusivement expliqué par l'appréciation du dollar australien par rapport à l'Euro, décrite ci-avant.

Réserves (+ € 29,6 millions) : la majeure partie de cette variation provient de l'accroissement des réserves (part du groupe) générées par les résultats de l'exercice des sociétés consolidées et les dividendes distribués.

Écarts de conversion (+ € 13,8 millions) : voir le commentaire ci-dessus à ce sujet.

Provisions pour risques et charges et impôts différés (+ € 3,3 millions) : il n'y a pas d'écart significatif dans les provisions pour risques et charges. La variation est principalement liée à l'effet fiscal différé du traitement des cannes et des arbres (noix de macadamia) sur pied chez Bundaberg.

Dettes à plus d'un an (+ € 18,4 millions) : l'évolution est principalement expliquée par l'augmentation de la dette long terme du groupe Galactic (+ € 8,0 million) et de S.G.D. (+ € 9,0 million).

Dettes à un an au plus (+ € 2,9 millions) : les dettes commerciales augmentent de € 6,8 millions (+ € 2,5 millions chez Iscal Sugar suite à l'intégration d'Alldra et en dettes pour les betteraves, ainsi que + € 4,0 millions chez Bundaberg lié principalement au timing de clôture de l'année). Les acomptes reçus sur commande enregistrés chez Bundaberg Walkers augmentent de € 5,6 millions, en raison de l'augmentation des commandes en cours. Les dettes financières diminuent globalement de € 2,9 millions, surtout pour le groupe Galactic où la dette court terme de sa filiale B&G diminue. Notons enfin la diminution chez Finasucre des autres dettes de € 7,1 millions suite au paiement du dividende intercalaire en cours d'année.

Comptes de régularisation au passif (- € 8,1 millions) : les revenus anticipés des licences Futerro sont comptabilisés dans cette rubrique. Ceux-ci étaient reconnus sur huit années et diminuaient proportionnellement chaque année. Le groupe Total étant sorti du partenariat avec Galactic, Futerro n'a plus aucune obligation envers ce dernier et le solde des revenus encore à reconnaître a été pris en résultat.

RESULTATS

Le tableau ci-après reprend les résultats consolidés :

<i>en '000 €</i>	2016/2017	2015/2016
Chiffre d'affaires	406.985	395.512
Cash flow d'exploitation (EBITDA) *	51.945	39.973
Amortissements ordinaires	(20.992)	(17.014)
Résultats d'exploitation non récurrents	12.781	(796)
Résultats avant éléments financiers (EBIT)	43.735	22.163
Résultats financiers récurrents	19.142	1.058
Résultats financiers non récurrents	(102)	888
Amortissement des goodwills de consolidation	(458)	(68)
Résultats avant impôts	62.317	24.042
Impôts	(19.921)	(7.941)
Résultat net	42.395	16.101
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	4.448	(166)
Résultat net des entreprises consolidées	46.843	15.935

* ne tient pas compte des éléments non récurrents

L'appréciation moyenne de l'AUD par rapport à l'EUR (+ 3,0%) a une influence sur les écarts constatés du compte de résultats, mais les niveaux d'activité des entreprises consolidées expliquent particulièrement les écarts constatés.

Ventes et prestations (+ € 16,0 millions) : cette augmentation (hors éléments non récurrents) s'explique principalement comme suit :

- chez Iscal (+ € 18,5 millions) : augmentation du prix de vente moyen combinée à l'intégration d'Alldra
- chez Bundaberg (+ € 4,8 millions) : augmentation du prix de vente moyen du sucre roux et augmentation des volumes et du prix de vente des noix de macadamia
- chez Galactic (- € 6,4 millions) : diminution des volumes de ventes chez B&G qui connaît une forte concurrence
- chez Finasucre (- € 0,9 million) : ventes à la Compagnie Sucrière en diminution

L'ensemble des facteurs de coûts (hors amortissements) dans les filiales consolidées augmente de € 2,7 millions. Le coût des approvisionnements est en diminution de € 7,3 millions (variations des stocks chez Bundaberg Walkers suite à l'augmentation des travaux en cours), les services et bien divers augmentent de € 8,0 millions (consolidation de Alldra et prestations de tiers chez Iscal ; coûts de maintenance et d'énergie chez Bundaberg). Le coût du personnel a augmenté de € 2,2 millions (intégration d'Alldra chez Iscal et volume de travail important chez Bundaberg Walkers).

Cash flow d'exploitation (EBITDA) (+ € 12,0 millions) : les EBITDA (hors éléments non récurrents) d'Iscale Sugar et de Bundaberg augmentent respectivement de € 7,2 millions et € 7,5 millions, tandis que ceux de Galactic et de Finasucre (activité commerciale) sont en diminution de € 1,6 million et de € 1,0 million.

Résultats d'exploitation non récurrents (+ € 13,6 millions) : la prise en résultat chez Futerro du solde des licences concédées et les indemnités d'assurances perçues suite à l'incendie de l'ancienne usine d'Alldra expliquent en grande partie les résultats d'exploitation non récurrents.

Résultats avant éléments financiers (EBIT) (+ € 21,6 millions) : même explication sur cet écart que pour l'EBITDA et les résultats d'exploitations non récurrents, car les amortissements ordinaires varient normalement.

Résultats financiers récurrents et non récurrents (+ € 17,1 millions) : l'écart s'explique principalement par la plus-value réalisée chez Finasucre suite à la vente des titres Aedifica, compensée par la diminution des résultats financiers liés aux instruments dérivés australiens.

Amortissement des goodwill de consolidation (+ € 0,4 million) : cela correspond à l'amortissement du goodwill relatif à l'achat d'Alldra par le groupe Iscal (+ € 0,5 million). Notons que le goodwill faisant suite à l'augmentation de capital de Futerro en 2012 a été complètement amorti l'année dernière (- € 0,1 million).

Impôts (+ € 12,0 millions) : pour l'ensemble des sociétés consolidées, l'impôt est le reflet des taux appliqués sur les résultats taxables. L'impôt total est en revanche supérieur, en raison d'impôts différés chez Bundaberg, augmentant le taux d'impôt appliqué sur ses résultats.

L'ANNEXE aux comptes consolidés décrit plus amplement l'évolution des composantes du bilan et du compte de résultats consolidés du groupe.

Commentaires sur les comptes annuels de Finasucre S.A. au 31 mars 2017

Nous commentons ci-après les comptes annuels de Finasucre qui figurent dans les ANNEXES B. du présent rapport.

BILAN

Actifs immobilisés

Immobilisations corporelles (+ € 3,6 millions) : cette variation provient essentiellement de l'acquisition des nouveaux bureaux de Finasucre à Bruxelles.

Immobilisations financières (- € 20,4 millions) : cette diminution provient principalement de vente de titres Aedifica. Notons aussi les actions nouvelles acquises dans Naturex, S.G.D. et la SC Galeries Royales Saint-Hubert.

Actifs circulants

Créance à plus d'un an : il s'agit de la créance sur l'Etat congolais détenue depuis 1980, suite aux accords de rétrocession des actions Compagnie Sucrière.

Créances à un an au plus (+ € 8,0 millions) : les créances commerciales proviennent de l'activité commerciale et de l'assistance au management dans les filiales. L'augmentation des autres créances reflète principalement notre avance à court terme renouvelable faite à Iscal Sugar. Celle-ci est compensée par le remboursement total de celle faite à JV Kin.

Placements de trésorerie et valeurs disponibles (+ € 15,5 millions) : essentiellement les mouvements et les revenus des immobilisations financières et le fonds de roulement affecté aux activités commerciales et au payroll.

Comptes de régularisation (- € 0,5 million) : composé surtout d'achats relatifs à l'exercice suivant (activité commerciale).

Capitaux propres

Capital - Plus-values de réévaluation - Réserves : ces rubriques sont inchangées, sauf les réserves immunisées qui augmentent de € 0,7 million, suite aux investissements tax shelter et les réserves disponibles, qui augmentent de € 8,5 millions selon transfert et affectation du résultat.

Bénéfice (Perte) reporté(e) : selon affectation du résultat.

Provisions pour risques et charges

Relatives à la créance sur l'Etat congolais.

Dettes

Dettes à un an au plus (- € 6,8 millions) : les postes de cette rubrique concernent les activités commerciales, les charges du personnel et le dividende à payer selon la répartition bénéficiaire proposée. La variation est principalement expliquée par la diminution des autres dettes suite à la distribution d'un dividende intercalaire en cours d'année.

RESULTATS

Ventes et prestations (€ 8,5 millions) : la diminution par rapport à l'exercice précédent provient des facturations de l'activité commerciale et de l'assistance au management. Notons que l'année dernière, de nouveaux investissements importants avaient été faits dans notre usine de République Démocratique du Congo, ce qui expliquait une hausse de volume.

Coûts des ventes et des prestations (€ 8,3 millions) : les achats sont directement liés à l'activité commerciale et dans la continuité des marges brutes pratiquées ; de même pour les services et biens divers nécessaires pour cette activité.

Bénéfice d'exploitation (€ 0,2 million) : l'activité commerciale est à l'origine de ce gain. Notons que cette année, les amortissements tiennent compte des nouveaux bureaux acquis. Les autres charges d'exploitation augmentent elles aussi, suite à l'investissement tax shelter et aux droits d'enregistrement sur le bâtiment.

Produits financiers (€ 29,4 millions) : il s'agit principalement de € 8,9 millions de dividende Iscal Sugar et de la plus-value réalisée sur la vente des titres Aedifica. Cette année, Finasucre n'a pas reçu de dividende de Galactic et de Compagnie Sucrière.

Les autres rubriques de ce poste concernent les intérêts sur les actifs circulants, les dividendes encaissés relatifs aux autres immobilisations financières, les plus-values sur obligations et les gains de change.

Charges financières (€ 0,2 million) : elles se composent principalement de la réduction de valeur additionnelle faite sur Be Capital.

Impôts sur le résultat (- € 6,5 millions) : Finasucre a très peu de revenus imposables (les dividendes sont sous régime des R.D.T., etc.) et utilise la déduction d'intérêts notionnels de la base imposable, introduite dans la législation fiscale. C'est la raison pour laquelle le taux effectif d'impôt est moins élevé.

Information complémentaire sur la couverture des risques financiers

Finasucre n'a pas eu recours à la couverture des risques de change sur ses opérations en devises étrangères.

Affectations et prélèvements, élections statutaires

Affectations et prélèvements

Le bénéfice de l'exercice à affecter s'élève à € 22.179.693, auquel s'ajoute un report à nouveau de l'exercice précédent de € 19.983.695, pour former un bénéfice répartisable de € 42.163.388, que nous vous proposons de répartir comme suit :

Dividende brut aux 80.000 actions	€ 10.000.000
Affectation aux autres réserves	€ 8.500.000
Résultat reporté à nouveau	€ 23.663.388

Si vous approuvez cette proposition de répartition, le dividende net (y compris le dividende intercalaire net de € 65,70 prélevé sur les réserves antérieures et versé le 7 décembre 2016), après déduction du précompte mobilier, sera de € 90,20 par titre.

Le solde du dividende, soit € 24,50 net par titre, sera payable à partir du 28 juillet 2017.

Élections statutaires

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous demandons de donner décharge à chacun des administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat pour la période clôturée au 31 mars 2017.

Les mandats d'administrateur de Mesdames Jessica Lippens, Natacha Lippens, de Messieurs Augustin Lippens, Jérôme Lippens, Guillaume Coppée et Paul-Evence Coppée viennent à échéance à l'issue de l'assemblée. Ils sont rééligibles et

nous vous proposons de les réélire pour un nouveau mandat d'administrateur de trois ans, qui viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2020.

Informations complémentaires

Risques et incertitudes

Outre les informations reprises dans le rapport d'activités, nous résumons ci-dessous les points qui nous semblent essentiels pour décrire les risques et incertitudes qui pourraient affecter le cours de nos activités :

- Quoique la restructuration du secteur sucrier européen ait produit des effets sur l'équilibre du bilan annuel sucrier, les activités en Europe dépendent de l'évolution du régime sucre qui échoit en octobre 2017.
- Les opérations en Australie dépendent de l'évolution du marché mondial du sucre roux, dont une partie fait l'objet de couvertures par des instruments financiers du type achat/vente à terme.
- Les fluctuations du prix des combustibles ont un impact direct sur nos sociétés, non seulement sur le prix du carburant et des combustibles fossiles, mais aussi sur les engrais, le transport, les emballages ; les usines de sucre roux atténuent cet impact par l'utilisation de la bagasse comme combustible.
- Les filiales sont sensibles à l'évolution des devises (AUD/USD pour l'Australie et EUR/USD ainsi que USD/CHN pour Galactic) et à celle des taux d'intérêts.
- Les aléas climatiques sont susceptibles d'affecter nos activités (gel, cyclones, sécheresse, inondations,...).
- Nos filiales en République Démocratique du Congo sont confrontées aux risques engendrés par la situation politique du pays.

Environnement, personnel, clients

Le groupe s'applique à respecter l'environnement dans toutes ses activités. Il observe les lois et les normes en vigueur dans les pays où il est actif.

Confronté dans le passé à des fermetures d'usine et aux rationalisations qui en résultent, le groupe a agi dans le respect des lois sociales en vigueur, tout en encourageant le dialogue social ainsi qu'un processus de transition sans heurts. Les conflits sociaux ne peuvent pas toujours être évités, mais tous les efforts sont fournis pour en atténuer les effets.

Notre personnel technique garantit un environnement de travail sûr, en accord avec les lois en vigueur dans chaque pays.

Afin d'offrir la meilleure qualité possible à nos clients, nos différentes filiales ont obtenu les normes de certification les plus élevées.

Autres informations

- Le Conseil d'Administration n'a pas connaissance de circonstances ou d'évènements postérieurs à la date du bilan, autres que ceux décrits ci-avant, qui sont susceptibles d'affecter le cours normal des activités de la société.
- La société ne détient aucune succursale.
- La société n'a exercé aucune activité distincte en matière de recherche et développement.
- Aucune action propre de la société n'a été acquise par aucune filiale directe.
- Le Conseil d'Administration signale que, pour l'exercice sous revue, aucune décision n'a été prise et qu'aucune opération n'a été décidée, qui tomberait dans le champ d'application de l'article 523 du Code des Sociétés, relatif aux intérêts opposés des administrateurs.

Ce rapport de gestion sera déposé conformément aux dispositions légales et conservé au siège social.

Le Conseil d'Administration
26 juin 2017

Bilan consolidé (après répartition) au 31 mars 2017

en '000 €

A C T I F

	31-03-2017	31-03-2016
Frais d'établissements		
Actifs immobilisés	538.463	520.316
I. Immobilisations incorporelles	5.374	4.480
II. Ecarts de consolidation (positifs)	1.833	
III. Immobilisations corporelles	357.683	332.716
A. Terrains et constructions	242.319	224.128
B. Installations, machines, outillage	100.142	99.998
C. Mobilier et matériel roulant	2.109	1.746
D. Location-financement et droits similaires	2.290	2.088
E. Autres immobilisations corporelles	111	121
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	10.712	4.636
IV. Immobilisations financières	173.573	183.120
A. Entreprises liées		
1. Participations		
A. Entreprises mises en équivalence		
1. Participations	139.772	125.172
B. Autres immobilisations financières		
1. Participations, actions et parts	33.535	57.804
2. Créances et cautionnements en numéraires	266	144
Actifs circulants	236.963	186.461
V. Créances à plus d'un an	1.402	1.402
B. Autres créances	1.402	1.402
C. Impôts différés		
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution		
A. Stocks	103.002	91.929
1. Approvisionnements	31.351	28.815
2. En-cours de fabrication	47.137	48.487
3. Produits finis	16.584	14.467
4. Marchandises	7.930	160
6. Acomptes versés		
B. Commandes en cours d'exécution	9.016	3.200
VII. Créances à un an au plus	75.377	67.974
A. Créances commerciales	67.968	62.307
B. Autres créances	7.409	5.667
VIII. Placements de trésorerie	13.376	1.755
B. Autres placements	13.376	1.755
IX. Valeurs disponibles	33.619	18.739
X. Comptes de régularisation	1.171	1.462
TOTAL ACTIF	775.426	706.778

Bilan consolidé (après répartition) au 31 mars 2017

en '000 €

PASSIF

	31-03-2017	31-03-2016
Capitaux propres	538.689	491.706
I. Capital	1.786	1.786
A. Capital souscrit	1.786	1.786
III. Plus-values de réévaluation	69.669	65.844
IV. Réserves consolidées	434.569	404.951
V. Ecarts de consolidation (négatifs)	34	34
VI. Ecarts de conversion	31.878	18.109
VII. Subsides en capital	752	982
VIII. Intérêts de tiers	41.730	36.584
Provisions, impôts différés et latences fiscales	36.124	32.829
IX. A. Provisions pour risques et charges	8.431	9.016
1. Pensions et obligations similaires		478
3. Gros entretiens et réparations	1.154	872
4. Autres risques et charges	7.277	7.666
B. Impôts différés et latences fiscales	27.692	23.813
Dettes	158.884	145.660
X. Dettes à plus d'un an	55.288	36.899
A. Dettes financières		
1. Emprunts subordonnées	3.200	
3. Dettes de location-financement et assimilées	1.433	1.145
4. Etablissements de crédit	41.901	30.429
5. Autres emprunts	1.338	1.618
D. Autres dettes	7.416	3.707
XI. Dettes à un an au plus	99.011	96.100
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	2.827	2.331
B. Dettes financières		
1. Etablissements de crédit	32.732	35.066
2. Autres emprunts		548
C. Dettes commerciales		
1. Fournisseurs	42.488	35.724
D. Acomptes reçus sur commandes	7.721	2.233
E. Dettes fiscales, salariales et sociales		
1. Impôts	2.550	2.460
2. Rémunérations et charges sociales	6.227	6.005
F. Autres dettes	4.465	11.734
XII. Comptes de régularisation	4.585	12.661
TOTAL PASSIF	775.426	706.778

Compte de résultats consolidé au 31 mars 2017

en '000 €

	31-03-2017	31-03-2016
I. Ventes et prestations	429.469	401.245
A. Chiffre d'affaires	406.985	395.512
B. Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution [augmentation,(réduction)]	(2.757)	(5.099)
C. Production immobilisée	89	493
D. Autres produits d'exploitation	11.404	8.805
E. Produits d'exploitation non récurrents	13.747	1.535
II. Coût des ventes et prestations	(385.734)	(379.081)
A. Approvisionnements et marchandises		
1. Achats	232.489	217.454
2. Variation des stocks [(augmentation), réduction]	(14.093)	8.265
B. Services et biens divers	84.136	76.135
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	55.293	53.067
D. Amortissements et réduction de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	20.992	17.014
E. Réduction de valeur sur stocks, sur commandes en cours et sur créances commerciales [dotations,(reprises)]	3	(253)
F. Provisions pour risques et charges [dotations,(utilisations et reprises)]	(406)	(716)
G. Autres charges d'exploitation	6.355	5.787
H. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration		
I. Amortissements des écarts de consolidation		
J. Charges d'exploitation non récurrentes	966	2.330
III. Bénéfice (Perte) d'exploitation	43.735	22.164
IV. Produits financiers	21.730	5.746
Produits financiers récurrents	21.682	4.840
A. Produits des immobilisations financières	579	425
B. Produits des actifs circulants	1.639	1.291
C. Autres produits financiers	19.464	3.124
Produits financiers non récurrents	48	906
V. Charges financières	(3.148)	(3.867)
Charges financières récurrentes	2.998	3.849
A. Charges des dettes	1.834	1.881
B. Amortissements sur écarts de consolidation positifs	458	68
C. Réductions de valeurs sur actifs circulants autres que ceux sub II.E [dotations,(reprises)]		
D. Autres charges financières	706	1.901
Charges financières non récurrentes	150	18
VI. Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	62.317	24.042

Compte de résultats consolidé au 31 mars 2017 (suite)

en '000 €

	31-03-2017	31-03-2016
X. A. Prélèvements sur impôts différés et latences fiscales	751	477
B. Transfert aux impôts différés et latences fiscales	(4.644)	(1.146)
XI. Impôts sur le résultat	(16.028)	(7.273)
A. Impôts	16.028	7.273
B. Régularisation d'impôts et reprises de provisions fiscales		
XII. Bénéfice (Perte) de l'exercice	42.395	16.101
XIII. Quote-part dans le bénéfice (la perte) des sociétés mises en équivalence	4.448	(166)
XIV. Bénéfice (Perte) consolidé(e)	46.843	15.935
A. Part des tiers	7.235	2.735
B. Part du groupe	39.608	13.200

● I. Etat des frais d'établissement

en '000 €

**Frais
d'établissement**

a) Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent

b) Mutations de l'exercice

- Amortissements

c) Valeur comptable nette au terme de l'exercice

-

● II. Etat des immobilisations incorporelles

en '000 €

	Frais de recherche et de développement	Concessions, brevets, licences, etc...	Goodwill
--	--	--	----------

a) Valeur d'acquisition

Au terme de l'exercice précédent

6.266

2.808

-

Mutations de l'exercice :

- Acquisitions y compris la production immobilisée

-

90

-

- Cessions et désaffectations

-

(9)

-

- Variation de périmètre

6.027

1.840

-

- Ecart de conversion

-

()

-

- Transferts d'une rubrique à une autre

-

4

-

Au terme de l'exercice

12.293

4.731

-

c) Amortissements et réductions de valeur

Au terme de l'exercice précédent

(2.270)

(2.325)

-

Mutations de l'exercice

- Actés

(2.775)

(789)

-

- Annulés à la suite de cessions et désaffectations

-

9

-

- Transférés d'une rubrique à une autre

-

-

-

- Variation de périmètre

(2.030)

(1.472)

-

- Ecart de conversion

-

-

-

Au terme de l'exercice

(7.075)

(4.575)

-

d) Valeur comptable nette au terme de l'exercice

5.218

156

-

● III. Etat des immobilisations corporelles

en '000 €

	Terrains et constructions	Installations, machines et outillages	Mobilier et matériel roulant
a) Valeur d'acquisition			
Au terme de l'exercice précédent	156.325	272.746	8.436
Mutations de l'exercice :			
- Acquisitions y compris la production immobilisée	5.087	1.540	719
- Cessions et désaffectations	(237)	(1.857)	(765)
- Transferts d'une rubrique à une autre	59	3.224	-
- Variation de périmètre	2.657	10.980	419
- Ecart de conversion	7.371	6.407	221
Au terme de l'exercice	171.260	293.039	9.030
b) Plus-values de réévaluation			
Au terme de l'exercice précédent	93.929	8.386	-
Mutations de l'exercice :			
- Plus-values actées	-	-	-
- Transférées d'une rubrique à une autre	-	-	-
- Variation de périmètre	-	-	-
- Ecart de conversion	5.409	-	-
Au terme de l'exercice	99.338	8.386	-
c) Amortissement et réductions de valeurs			
Au terme de l'exercice précédent	(26.126)	(181.134)	(6.690)
Mutations de l'exercice :			
- Actés	(1.693)	(14.674)	(639)
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations	3	1.632	728
- Transférés d'une rubrique à une autre	-	-	-
- Variation de périmètre	-	(4.603)	(140)
- Ecart de conversion	(463)	(2.505)	(180)
Au terme de l'exercice	(28.279)	(201.283)	(6.922)
d) Valeur comptable nette au terme de l'exercice	242.319	100.142	2.109
	Location- financement et droits similaires	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et acomptes
a) Valeur d'acquisition			
Au terme de l'exercice précédent	2.339	545	4.636
Mutations de l'exercice :			
- Acquisitions y compris la production immobilisée	562	9	9.070
- Cessions et désaffectations	-	(7)	-
- Transferts d'une rubrique à une autre	-	-	(3.286)
- Variation de périmètre	-	-	-
- Ecart de conversion	58	-	293
Au terme de l'exercice	2.959	547	10.712
c) Amortissement et réductions de valeurs			
Au terme de l'exercice précédent	(251)	(424)	-
Mutations de l'exercice :			
- Actés	(404)	(18)	-
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations	-	7	-
- Transférés d'une rubrique à une autre	-	-	-
- Variation de périmètre	-	-	-
- Ecart de conversion	(14)	-	-
- Divers	-	-	-
Au terme de l'exercice	(669)	(436)	-
d) Valeur comptable nette au terme de l'exercice	2.290	111	10.712

● IV. Etat des immobilisations financières

en '000 €

	Entreprises mises en équivalence	Autres entreprises
1. Participations, actions et parts		
a) Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent	125.172	64.016
Mutations de l'exercice :		
- Acquisitions	90	84
- Transferts d'une rubrique à une autre	122	(24.284)
- Résultat de l'exercice	4.448	-
- Dividendes versés	-	-
- Variation de périmètre	10.003	-
- Cessions et retraits	-	80
- Ecart de conversion	(62)	-
- Divers		
Au terme de l'exercice	139.772	39.897
c) Réductions de valeur au terme de l'exercice précédent		(6.212)
Mutations de l'exercice :		
- Actées		(150)
- Reprises		-
- Annulées		-
- Ecart de conversion		-
- Transferts d'une rubrique à une autre		-
Au terme de l'exercice	-	(6.362)
d) Valeur comptable nette au terme de l'exercice	139.772	33.535
2. Créances		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent		144
Mutations de l'exercice :		
- Additions		122
- Cessions et retraits		-
- Réductions de valeur actées		-
- Ecart de conversion		-
- Transférés d'une rubrique à une autre		-
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	-	266
Réductions de valeur cumulées sur créances au terme de l'exercice		-

- V. Etat des entreprises laissées en dehors de la consolidation et celles dans lesquelles on détient une participation significative

	Clôture de l'exercice	Monnaie	Capitaux propres (en '000)	Résultats (en '000)	% d'intérêts
Compagnie Sucrière S.A.					
BP 10 Kwilu-Ngongo - République Démocratique du Congo	31/12/16	CDF	43.802.869	6.783.104	60,00%
Buderim Ginger Ltd					
50 Pioneer Road Yandina, Qld 4561- Australie	30/06/16	AUD	40.127	(6.626)	4,50%
Bundysort Pty Ltd					
Gin Gin Road Bundaberg, Qld 4670 - Australie	31/12/16	AUD	855	-1	50,00%
SCA Galeries Royales Saint-Hubert					
5, Galerie du Roi 1000 Bruxelles - Belgique	31/12/16	EUR	31.357	957	39,88%
SC Galeries Royales Saint-Hubert					
5, Galerie du Roi 1000 Bruxelles - Belgique	31/12/16	EUR	26.470	298	19,84%
Aedifica (SIR)					
331 Avenue Louise 1000 Bruxelles - Belgique	30/06/16	EUR	620.749	40.266	0,71%
Compagnie Het Zoute S.A.					
Prins Filiplaan 53 8300 Knokke-Heist - Belgique	31/12/16	EUR	67.978	4.110	3,70%
JV Kin S.A.					
50 Route d'Esch 1470 Luxembourg - Grand Duché du Luxembourg	31/12/16	EUR	12.558	4.347	50,00%
Socagrim SARLU					
Route des poids lourds 1963 Kinshasa - République Démocratique du Congo	31/12/16	CDF	494.372	(22.127)	50,00%
Ebeya SARLU					
Avenue Ebeya 15-17 Kinshasa - République Démocratique du Congo	31/12/16	CDF	(5.446)	(192.677)	50,00%
Ebale Résidence SARLU					
Route des poids lourds 1963 Kinshasa - République Démocratique du Congo	31/12/16	CDF	(1.962.591)	(3.028.232)	50,00%
Cores SARLU					
Route des poids lourds 1963 Kinshasa - République Démocratique du Congo	31/12/16	CDF	(81.300)	44.936	50,00%
Kwilu Briques SARL					
BP 10 Kwilu-Ngongo - République Démocratique du Congo	31/12/16	CDF	(761.599)	(1.729.514)	86,40%

● VI. Etat des réserves consolidées

en '000 €

	Réserves et résultats reportés
Au terme de l'exercice précédent	404.951
Annulation de réserves (rachat d'actions propres)	-
Résultat de l'exercice (part du groupe)	39.608
Affectation du résultat	(10.000)
Au terme de l'exercice	434.559

● VII. Etat des écarts de consolidation

en '000 €

	ECARTS DE CONSOLIDATION	
	Positifs	Négatifs
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent		(34)
Mutation de l'exercice :		
- variations dues à une augmentation du % de détention	8.295	-
- variations dues à une diminution du % de détention		-
- amortissements	(458)	-
- écarts portés en résultats	(1.062)	
- transferts	(4.942)	-
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	1.833	(34)

● VIII. Etat des dettes

en '000 €

A. Ventilation des dettes à l'origine à plus d'un an, en fonction de leur durée résiduelle	Dettes (ou partie de dettes) avec une durée résiduelle de		
	Un an au plus	Plus d'un an et 5 ans au plus	Plus de 5 ans
Dettes financières			
1. Emprunts subordonnés	800	3.200	-
2. Emprunts obligataires non subordonnés	-	-	-
3. Dettes de location-financement et assimilées	344	1.433	-
4. Etablissements de crédit	1.402	41.901	-
5. Autres emprunts	280	1.338	-
Autres dettes	-	-	-
Total	2.827	47.872	-

● IX. Résultats

en '000 €

	Exercice	Exercice précédent
Chiffre d'affaires NET	406.984	395.512
Union Européenne	172.147	169.166
Australie	157.246	152.446
Autres pays	77.591	73.900
Travailleurs inscrits au registre du personnel		
Nombre total à la date de la clôture	928	891
Frais de personnel et pensions	55.292	53.067
Impôts sur le résultat		
1. Impôt sur les revenus de l'exercice	15.945	7.272
a. Impôts et précomptes dus ou versés	15.095	5.349
b. Excédent de versements d'impôts et précomptes portés à l'actif	(304)	(57)
c. Suppléments d'impôts estimés	1.154	1.980
d. Impôt différé	-	-
2. Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	84	1
a. Impôts et précomptes dus ou versés	84	1
3. Impôts différés et latences fiscales		
a. Latences actives	59	1.147
Autres - Reprises d'excédents d'amortissements	-	-
Intérêts notionnels - déduction reportée	59	1.147
b. Latences passives	27.692	23.813
Impôts différés	27.692	23.813

● X. Droits et engagements hors bilan

en '000 EUR

	Exercice pour sûreté des dettes et engagements de l'entreprise		tiers
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par les entreprises comprises dans la consolidation sur leurs actifs propres			
Gage sur fonds de commerce et sur d'autres actifs :			
- montant de l'inscription	74.770		
- autres actifs gagés	-		-
Engagements résultant d'opérations relatives :			
- aux taux de change (devises à recevoir)	-		-
- aux taux de change (devises à livrer)	-		-
Autres engagements	8.000		

Le personnel de direction et les appointés de sociétés du groupe bénéficient d'un régime de pension extralégale. Les cotisations payées en exécution des contrats d'assurance-groupe sont supportées en partie par le personnel et en partie par l'entreprise.

● XI. Relations avec les entreprises liées non comprises dans la consolidation

en '000 €

	Entreprises liées	Entreprises avec lien de participation
1. Immobilisations financières:		
- participations	15.261	17.850
2. Dettes :		
- à un an au plus	424	-
3. Créances :		
- à un an au plus	3.364	-

● XII. Relations financières avec les administrateurs, gérants et commissaires

en '000 €

	Exercice
A. Rémunérations directes et indirectes et pensions à charge de l'exercice, alloués aux administrateurs et gérants	727
B. Créances vis-à-vis des administrateurs et gérants	-
C. Emoluments du (des) commissaire(s)	141
D. Emoluments des personnes liées au(x) commissaire(s) pour l'exercice d'un mandat au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête	117

Méthodes de consolidation et règles d'évaluation

I. REGLES DE CONSOLIDATION

Champ de consolidation

Toutes les entreprises liées ainsi que les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation sont prises en considération. Pourraient toutefois être écartées, les sociétés qui présenteraient l'une ou l'autre des caractéristiques suivantes : (i) importance trop faible de la participation ; (ii) localisation dans des pays à monnaie ou à politique instables ; (iii) rupture probable des liens avec le groupe ; (iv) mise en liquidation, nationalisation ou perte d'activité ; (v) impossibilité d'exercer le pouvoir ou impossibilité d'obtenir des informations sans frais disproportionnés ou dans des délais raisonnables.

En l'occurrence :

- la situation politique actuelle en République Démocratique du Congo rend incertaine la continuation normale des activités économiques et nos filiales, la Compagnie Sucrière et Kwilu Briques, implantées dans ce pays, ont été exclues du périmètre de consolidation.
- JV Kin (Luxembourg) est une filiale à 50% où le groupe exerce un contrôle conjoint mais elle ne consolide pas ses filiales implantées en République Démocratique du Congo (Ebeya, Ebale Résidence, Socagrim et Cores) pour les mêmes raisons que celles évoquées ci-dessus. Elle n'est pas incluse dans le périmètre de consolidation par intégration proportionnelle.
- Finasucre Investment (Australia) Pty Ltd consolidée détient 50% du capital de Bundysort Pty Limited (Australie) mais cette société n'est pas reprise par intégration proportionnelle, vu la faible importance de cette participation.

Méthodes utilisées pour la consolidation

- Intégration globale ou proportionnelle

La méthode de consolidation par intégration globale est retenue lorsque l'une des deux conditions suivantes est satisfaite : (i) la participation du groupe dans le capital de sa filiale est supérieure à 50% ; (ii) on dispose du pouvoir de contrôle, comme c'est le cas de la participation dans B&G en Chine.

Cette méthode consiste à incorporer dans les comptes de la société mère chaque élément de l'actif et du passif du patrimoine des filiales intégrées, en substitution de la valeur d'inventaire de ces participations. Elle conduit à constater une différence de consolidation et à dégager la part des tiers minoritaires. De même, les charges et produits de ces filiales sont cumulés avec ceux de la société mère et leurs résultats de l'exercice sont répartis en part du groupe et en part de tiers. Les comptes et opérations réciproques sont éliminés.

L'intégration proportionnelle est retenue lorsqu'il s'agit d'un nombre restreint d'actionnaires et que le pouvoir de contrôle est conjoint. Dans ce cas, la société mère incorpore dans ses comptes, dans la proportion du pourcentage de sa participation, chaque élément de l'actif et du passif du patrimoine de la filiale intégrée, en substitution de la valeur d'inventaire de la participation. Elle conduit à constater une différence de consolidation. De même, les charges et produits de la filiale sont cumulés, dans la proportion du pourcentage de sa participation, avec ceux de la société mère. Les comptes et opérations réciproques sont éliminés.

- Mise en équivalence

Cette méthode est utilisée dans les cas où la participation du groupe dans le capital est supérieure à 20% et inférieure à 50%. Les actifs et les passifs de la société mise en équivalence ne sont pas intégrés dans chaque rubrique du bilan consolidé, mais le compte « participations » de la société consolidante est retraité dans les états financiers consolidés pour tenir compte des variations de sa part dans l'actif net de la filiale. Le compte de résultats consolidé enregistre la part du groupe dans les résultats réalisés par la société mise en équivalence, en lieu et place des dividendes perçus ou des réductions de valeur actées.

La participation de 24,13% dans Naturex, que détient notre filiale S.G.D., est traitée selon cette méthode.

- Différences de consolidation

Les différences provenant entre, d'une part, la quote-part dans les fonds propres des sociétés consolidées à la date d'acquisition des actions et parts ou à date proche de celle-ci et, d'autre part, la valeur d'inventaire de ces participations à cette même date, sont imputées dans la mesure du possible aux éléments de l'actif et du passif qui ont une valeur supérieure ou inférieure à leur valeur comptable dans la comptabilité de la filiale.

L'écart qui subsiste est inscrit au bilan consolidé sous la rubrique « Ecarts de consolidation positifs » ou « Ecarts de consolidation négatifs » qui ne peuvent être compensés sauf pour ceux qui sont afférents à une même filiale. Les « Ecarts de consolidation positifs » font l'objet d'amortissements à charge du compte de résultats consolidé sur une durée de cinq ans. Des amortissements complémentaires ou exceptionnels sont pratiqués si, en raison de modifications des circonstances économiques, leur maintien à cette valeur dans le bilan consolidé n'est plus économiquement justifié.

- Ecarts de conversion

La conversion en Euros des comptes des entreprises étrangères prises en consolidation est effectuée en utilisant les cours au 31 mars pour tous les postes de bilan et le cours moyen de l'exercice pour tous les postes de résultats. Dans le cas spécifique de B&G en Chine qui clôture l'exercice au 31 décembre, ce sont les cours du change à cette date qui sont utilisés, de même que le cours moyen de l'exercice pour tous ses postes de résultats.

Les écarts de conversion sont portés au passif du bilan sous la rubrique « Ecarts de conversion ». Ils comprennent les deux éléments suivants : (i) les différences de conversion sur fonds propres, égales à la différence entre le taux historique et le taux de clôture et, (ii) les différences de conversion sur les résultats, égales à la différence entre le taux moyen et le taux de clôture de l'exercice.

- Règles d'évaluation

Les règles d'évaluation présidant à l'établissement des comptes consolidés sont les mêmes que celles appliquées pour les comptes annuels. Les règles appliquées par B&G et par Galactic Inc ne divergent pas significativement de celles de la maison-mère et aucun ajustement ne se justifie.

Pour les filiales étrangères, les reclassements et retraitements comptables nécessaires ont été effectués.

Les comptes consolidés de Finasucre Investments (Australia) Pty Ltd (« FIA ») sont établis depuis onze ans selon les principes comptables et règles d'évaluation généralement admis en Australie (AIFRS). Ils n'ont pas fait l'objet de retraitements pour les besoins de leur intégration dans les comptes consolidés du groupe Finasucre.

La plupart des principes comptables et règles d'évaluation appliqués sont compatibles avec les règles d'évaluation appliquées dans les autres sociétés du groupe Finasucre, et les divergences éventuelles pouvant avoir un impact significatif sur l'interprétation des comptes consolidés du groupe sont mentionnées au cas par cas ci-dessous :

- selon les principes AIFRS, FIA reconnaît à la juste valeur ses noyers de macadamia et ses cannes pour partie en compte de résultat et pour partie en actif amortissable sur quatre ans. Pour les besoins de la consolidation, conformément aux normes comptables belges et consistant avec les années précédentes, la variation de la juste valeur des noyers de macadamia est prise en résultat tout comme la valorisation des cannes sur pied qui est retraitée sur base des coûts encourus et sans amortissement.
- selon les principes AIFRS, FIA reconnaît au bilan l'écart entre la valeur actuarielle de ses obligations de pension et la valeur de marché des actifs financiers destinés à les couvrir. La variation de cet écart d'un exercice à l'autre est partiellement reprise en capitaux propres. Pour les besoins des comptes consolidés du groupe Finasucre, cette règle d'évaluation, qui n'est pas incompatible avec les règles belges, a été maintenue, à l'exception du fait que la variation d'un exercice à l'autre est actée au compte de résultats ;
- FIA procède à des ventes à terme de sa production future. En AIFRS, leur qualification comme opérations de couverture n'a pas été retenue, de telle sorte que la valeur de marché de ces instruments dérivés est actée au compte de résultats de FIA. Pour les besoins des comptes consolidés du groupe Finasucre, les variations de valeur de marché de ces produits dérivés sont reprises dans les résultats financiers en cas de moins-value latente ; conformément aux normes comptables belges, les plus-values latentes ne sont pas reconnues ;
- selon les principes AIFRS, tous les trois à cinq ans, FIA réévalue ses terrains à leur juste valeur en utilisant la méthode de « highest and best use » par rapport à celle de « current use ». Pour les besoins des comptes consolidés du groupe Finasucre, cette règle d'évaluation, qui n'est pas incompatible avec les règles belges, a été maintenue, à l'exception du fait que la méthode retenue est celle de « current use ».

- lorsque FIA présente dans ses comptes une position nette active en matière d'impôts différés, ceux-ci, pour les besoins des comptes consolidés du groupe Finasucre et conformément aux règles comptables belges, sont retraités par le compte de résultats.

Enfin, lorsqu'Iscale Sugar B.V. présente dans ses comptes une position active en matière d'impôts différés, elle est également retraitée et prise en résultat.

- Annulation des opérations internes

Les opérations internes au groupe affectant les actifs et passifs, telles que les participations, dettes et créances, ainsi que les résultats, tels que les intérêts, charges et produits, sont annulés dans les consolidations globales et proportionnelles. Les dividendes provenant des sociétés consolidées et mises en équivalence sont éliminés et remplacés par notre quote-part dans le résultat.

Dans le cas particulier de B&G en Chine et ses filiales, clôturant les comptes au 31 décembre, l'élimination des opérations internes avec des sociétés du périmètre de consolidation a été faite pour le plus petit montant figurant dans les postes du bilan et du compte de résultat des sociétés en relations internes pour chaque solde de bilan et poste du compte de résultats.

- Période de référence

Pour les sociétés intervenant dans la consolidation, la date de clôture des comptes est celle du 31 mars 2017, à l'exception de B&G en Chine et ses filiales et de Naturex, qui clôturent le 31 décembre 2016. Le compte de résultats consolidé reflète douze mois d'activité pour toutes les sociétés intervenant dans la consolidation ainsi que les chiffres comparatifs relatifs à l'exercice précédent. Notons toutefois que les sociétés Alldra et Futerro ont, cette année, un exercice statutaire de 15 mois.

II. ETAT DES SOCIETES CONSOLIDEES

selon la méthode de l'intégration globale sauf Futerro S.A. (intégration proportionnelle) et Naturex S.A. (mise en équivalence)

Société	Siège et Numéro d'Entreprise	% d'intérêts	% de contrôle
FINASUCRE S.A.	Rue de la Gare 36, 1040 Bruxelles - Belgique N° Ent 0403 219 201	Maison-mère	-
FINASUCRE INVESTMENTS (AUSTRALIA) PTY LTD	Bundaberg (Queensland) - Australie	100%	100%
BUNDABERG SUGAR GROUP LTD	Bundaberg (Queensland) - Australie	100%	100%
BUNDABERG WALKERS ENGINEERING LTD	Bundaberg (Queensland) - Australie	100%	100%
BUNDABERG SUGAR LTD	Bundaberg (Queensland) - Australie	100%	100%
R&J FARM PTY LTD	Bundaberg (Queensland) - Australie	100%	100%
NORTHERN LAND HOLDINGS LTD	Bundaberg (Queensland) - Australie	100%	100%
ISCAL SUGAR S.A.	Chaussée de la Sucrierie, 1, 7643 Fontenoy - Belgique N° Ent 0861 251 419	87,60%	87,60%
ISCAL SUGAR B.V.	Zuiveringweg, 14, 8243 PZ Lelystad - Pays-Bas	87,60%	100%

ALLDRA B.V.	Einsteinstraat, 2 - 7601 PO Almelo, Pays-Bas	95,01%	100%
DEVOLDER S.A.	Rue de la Gare 36, 1040 Bruxelles - Belgique N° Ent 0422 175 969	100%	100%
GALACTIC S.A.	Place d'Escanaffles, 23, 7760 Escanaffles - Belgique N° Ent 0408 321 795	55%	55%
GALACTIC INCORPORATED	West Silver Spring Drive 2700 53209 Milwaukee - Etats-Unis	55%	100%
FUTERRO S.A.	Place d'Escanaffles, 23, 7760 Escanaffles - Belgique N° Ent 0892 199 070	55%	55%
B&G (CONSOLIDEE AVEC B&G IMPORT-EXPORT ET B&G JAPAN)	Daqing road 73, 233010 Bengbu - Chine	26,88%	60%
S.G.D. S.A.S.	250, rue Pierre Bayle, BP81218, 84911 Avignon Cedex 9 - France	83,97%	100%
NATUREX S.A.	250, rue Pierre Bayle, BP81218, 84911 Avignon Cedex 9 - France	20,26%	24,93%

III. RESUME DES REGLES D'EVALUATION

ACTIF

1. Règle d'évaluation valable pour tous les actifs immobilisés (sauf les immobilisations financières)

Les actifs immobilisés sont évalués à leur valeur d'acquisition qui correspond soit au prix d'acquisition (y inclus les frais accessoires), soit au coût de revient ou soit à la valeur d'apport.

2. Frais d'établissement

Ils sont amortis sur une durée de cinq ans.

3. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps sont amorties sur leur durée d'utilité ou d'utilisation probable qui est de maximum cinq ans.

Les goodwills de fusion sont dans la mesure du possible alloués à d'éventuelles sous-évaluations d'actifs ; le solde est amorti sur une durée de maximum cinq ans, en fonction de critères de durée de vie économique probable.

4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps font l'objet d'amortissements à partir de leur date d'acquisition ou de mise en service.

Les taux d'amortissement annuels sont calculés de façon linéaire ou dégressive en fonction de la durée de vie des investissements telle que définie ci-après :

- Immeubles de bureaux :	33 ans
- Bâtiments industriels :	20 ans
- Matériel d'exploitation :	10 ans
- Outillage :	3 ans
- Mobilier :	10 ans
- Matériel de bureau :	5 ans
- Matériel informatique :	4 ans
- Matériel roulant :	5 ans

Les bâtiments industriels de Bundaberg Sugar sont amortis de façon linéaire selon la durée de vie économique allant de 40 à 67 ans. Ses équipements et le matériel industriels sont amortis de façon linéaire selon la durée de vie économique allant de 5 à 40 ans.

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps font l'objet de réduction de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durable.

Des amortissements complémentaires, exceptionnels ou accélérés, peuvent être appliqués en vertu de dispositions fiscales ou en raison de modifications de circonstances économiques ou technologiques.

5. Immobilisations financières

Les participations, actions et parts sont évaluées à leur prix d'acquisition, frais accessoires exclus. Des réductions de valeurs sont appliquées lorsque la valeur estimative d'un titre est inférieure à la valeur d'inventaire, pour autant que la moins-value ainsi observée ait un caractère durable.

Lorsque la valeur des immobilisations financières présente un excédent certain et durable par rapport à la valeur comptable initiale, une réévaluation peut être opérée.

6. Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale ou à leur valeur d'acquisition. Les créances en monnaies étrangères sont comptabilisées en Euros au cours du jour au moment de l'opération et évaluées au cours de change à la clôture de l'exercice social. Elles font l'objet de réductions de valeur si le remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

7. Stocks

A. Cannes sur pied

Les coûts exposés pour la production agricole de cannes à sucre par Bundaberg Sugar sont repris dans les stocks depuis le moment de la dernière récolte jusqu'à la date du bilan. Ils sont pris en consommation dans l'exercice suivant sur base du tonnage récolté.

B. Marchandises, matières premières, matières consommables et fournitures

Ces avoirs sont évalués à leur prix d'acquisition selon la méthode des prix moyens pondérés ou à la valeur de marché à la date de clôture de l'exercice lorsque cette dernière lui est inférieure.

Des réductions de valeurs sont opérées sur les stocks obsolètes ou à rotation lente.

C. Les produits en cours de fabrication et produits finis

Ces produits sont généralement évalués selon la méthode du « direct costing ».

a) Sucre cristallisé

Ce produit est évalué selon la méthode du « direct costing » qui comprend les coûts de production suivants: les matières premières, les matières de consommation ainsi que les coûts de fabrication directs, sous déduction de la valeur des sous-produits (écumes, pulpes et mélasse).

Ceux de Bundaberg Sugar comprennent les matières premières, les matières de consommation, les coûts de fabrication directs ainsi que les coûts fixes de fabrication.

b) Sucre brut et égouts

Ces produits sont évalués sur base de la teneur en blanc déterminée par la réglementation européenne et au prix de revient du sucre cristallisé.

c) Les mélasses, pulpes et autres sous-produits sont valorisés au prix du marché.

d) L'acide lactique et les produits en cours de fabrication sont valorisés en « direct costing » comprenant les coûts variables et les coûts fixes directs de production.

e) Les commandes et contrats en cours d'exécution sont évalués à leur coût majoré d'un pourcentage de bénéfice considéré comme acquis à la date du bilan (basé sur un taux individuel d'achèvement d'au moins 70%). Les coûts comprennent tous les coûts directs et un pourcentage de frais généraux imputés individuellement à chaque contrat.

Si les coûts exposés pour un contrat en cours d'exécution excèdent les revenus que l'on en attend, l'excédent est immédiatement pris en charge.

8. Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Les avoirs sont comptabilisés à leur valeur nominale et les titres de placement sont portés à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition, frais accessoires exclus.

A la clôture de l'exercice, ils font l'objet de réduction de valeur si la valeur de réalisation est inférieure à la valeur d'acquisition.

9. Comptes de régularisation

Les charges exposées pendant l'exercice, mais imputables en tout ou en partie à un exercice ultérieur, sont évaluées en adoptant une règle proportionnelle.

Les revenus ou fractions de revenus dont la perception n'aura lieu qu'au cours d'un ou plusieurs exercices suivants, mais qui sont à rattacher à l'exercice en cause, sont évalués au montant de la quote-part afférente au dit exercice.

PASSIF

10. Subsidés en capital

Les subsidés en capital font l'objet d'une réduction échelonnée au rythme de la prise en charge des amortissements afférents aux immobilisations pour l'acquisition desquelles ils ont été obtenus.

11. Provision pour risques et charges

A la clôture de l'exercice, les Conseils d'Administration examinent l'opportunité de constituer des provisions pour couvrir les risques ou les pertes nés au cours de l'exercice.

Les impôts différés, latences fiscales actives et passives sont comptabilisés chez Bundaberg Sugar selon les normes comptables IFRS.

12. Dettes à plus d'un an

Ces dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une correction de valeur doit obligatoirement être actée si la valeur estimée de la dette à la clôture de l'exercice est supérieure à la valeur comptable.

13. Dettes à un an au plus

Ces dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une correction de valeur doit obligatoirement être actée si la valeur estimée de la dette à la clôture de l'exercice est supérieure à la valeur comptable. Les provisions fiscales et sociales liées à l'exercice sont constituées. Les montants de provision pour le pécule de vacances sont fixés conformément aux dispositions fiscales. Les provisions sont régulièrement revues et reprises en résultats si elles sont devenues sans objet.

14. Comptes de régularisation

Les charges ou fractions de charges afférentes à l'exercice mais qui ne seront payées qu'au cours d'un exercice ultérieur sont évaluées au montant afférent à l'exercice. Les revenus perçus au cours de l'exercice, mais qui sont imputables en tout ou en partie à un exercice ultérieur, sont également évalués au montant qui doit être considéré comme produit pour l'exercice ultérieur. Les produits dont l'encaissement effectif est incertain sont également portés sous cette rubrique.

15. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires net enregistré par Bundaberg Sugar sur la vente du sucre roux est basé sur le « pool price » applicable par tonne de sucre, celui-ci étant estimé par Queensland Sugar Limited, l'organisation légalement instituée pour réaliser les exportations de sucre roux du Queensland. Tout ajustement entre ce prix et le prix final réalisé est comptabilisé dans l'exercice suivant.

16. Régimes de pensions

- a) Indépendamment des régimes de pension prévus par les dispositions légales en Belgique, certaines sociétés du groupe ont adopté en faveur de leur personnel de cadre et de certaines catégories d'employés, un régime de pension complémentaire. A cette fin, des contrats d'assurance groupe ont été souscrits, qui sont alimentés par les cotisations à charge des assurés et des allocations à charge de l'employeur.
- b) Bundaberg Sugar constitue des provisions pour les pensions de son personnel. Celles-ci sont revues chaque année de manière à pouvoir rencontrer les dépenses futures estimées, sur base du niveau futur des rémunérations et de l'ancienneté du personnel ayant droit, escomptées à la date du bilan en fonction des taux d'intérêts actuels applicables selon les échéances présumées.

17. Dérogations aux règles d'évaluation

La créance de € 1,4 million (rubrique VI du bilan) sur l'Etat Congolais résulte d'un accord de rétrocession de 60% des actions de la Compagnie Sucrière, signé en 1977. Elle est toujours considérée comme recouvrable dans sa totalité ; on ne peut cependant se prononcer sur un échéancier précis.

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de la société Finasucre SA pour l'exercice clos le 31 mars 2017

Conformément aux dispositions légales, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur le bilan consolidé au 31 mars 2017, le compte de résultat consolidé pour l'exercice clos le 31 mars 2017 et les annexes (formant ensemble les « Comptes Consolidés ») ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires.

Rapport sur les Comptes Consolidés - Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des Comptes Consolidés de Finasucre SA (la « Société ») et de ses filiales (conjointement le « Groupe ») pour l'exercice clos le 31 mars 2017, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan consolidé s'élève à € 775.426 milliers et dont le compte de résultats consolidé se solde par un bénéfice de l'exercice de € 46.843 milliers.

Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement des Comptes Consolidés

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des Comptes Consolidés donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique. Cette responsabilité comprend: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement des Comptes Consolidés donnant une image fidèle et ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces Comptes Consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing) telles qu'elles ont été adoptées en Belgique. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques, ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les Comptes Consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les Comptes Consolidés. Le choix des procédures mises en œuvre relève du jugement du commissaire, y compris l'évaluation des risques que les Comptes Consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne du groupe relatif à l'établissement des Comptes Consolidés donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.

Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des règles d'évaluation retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, et l'appréciation de la présentation d'ensemble des Comptes Consolidés.

**Rapport du commissaire du 26 juin 2017 sur les
Comptes Consolidés de Finasucre SA pour
l'exercice clos le 31 mars 2017 (suite)**

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit et nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sans réserve

A notre avis, les Comptes Consolidés du Groupe au 31 mars 2017 donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'ensemble consolidé, ainsi que de ses résultats consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion sur les Comptes Consolidés conformément à l'article 119 du Code des Sociétés.

Dans le cadre de notre audit et conformément à la norme Belge complémentaire aux ISA's applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur base du résultat de ces procédures, nous faisons la déclaration complémentaire suivante, qui n'est pas de nature à modifier notre opinion sur les Comptes Consolidés:

- Le rapport de gestion sur les Comptes Consolidés traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par la loi, concorde avec les Comptes Consolidés et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.

Diegem, le 26 juin 2017

Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises SCCRL
Commissaire
représentée par



Eric Van Hoof
Associé*
*Agissant au nom d'une SPRL

17EVH0206

Bilan de Finasucre SA au 31 mars 2017

en '000 €

A C T I F	31-03-2017	31-03-2016
Frais d'établissement		
Actifs immobilisés	278.043	294.864
Immobilisations incorporelles		1
Immobilisations corporelles	3.686	85
Terrains et constructions	3.604	5
Mobilier et matériel roulant	82	80
Immobilisations financières	274.357	294.778
Entreprises liées		
Participations	246.654	243.886
Autres entreprises avec un lien de participation		
Participations	17.613	17.529
Créances	-	-
Autres immobilisations financières		
Actions et parts	10.090	33.364
Actifs circulants	36.452	13.428
Créances à plus d'un an	1.398	1.398
Autres créances	1.398	1.398
Créances à un an au plus	14.977	6.932
Créances commerciales	3.702	3.375
Autres créances	11.276	3.557
Placements de trésorerie	1.217	945
Autres placements	1.217	945
Valeurs disponibles	18.551	3.327
Comptes de régularisation	308	826
TOTAL ACTIF	314.494	308.293
P A S S I F	31-03-2017	31-03-2016
Capitaux propres	307.919	294.992
Capital	1.786	1.786
Capital souscrit	1.786	1.786
Plus-values de réévaluation	10	10
Réserves	282.460	273.213
Réserve légale	179	179
Réserves indisponibles		
Autres	27	27
Réserves immunisées	12.254	11.507
Réserves disponibles	270.000	261.500
Bénéfice (Perte) reporté(e)	23.663	19.984
Provisions et impôts différés	1.398	1.398
Provisions pour risques et charges	1.398	1.398
Autres risques et charges	1.398	1.398
Dettes	5.177	11.902
Dettes à un an au plus		
Dettes financières	-	-
Etablissements de crédit	-	-
Dettes commerciales	1.246	948
Fournisseurs	1.246	948
Dettes fiscales, salariales et sociales	176	191
Impôts	21	22
Rémunérations et charges sociales	155	169
Autres dettes	3.711	10.763
Comptes de régularisation	43	
TOTAL PASSIF	314.494	308.293

Compte de résultats de Finasucre SA au 31 mars 2017

en '000 €

	31-03-2017	31-03-2016
Ventes et prestations	8.527	9.468
Chiffre d'affaires	8.241	9.188
Autres produits d'exploitation	284	279
Produits d'exploitation non récurrents	2	
Coût des ventes et des prestations	(8.317)	(8.154)
Approvisionnements et marchandises	5.590	6.130
Services et biens divers	1.153	1.009
Rémunérations, charges sociales et pensions	829	944
Amortissements et réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	137	40
Autres charges d'exploitation	607	30
Charges d'exploitation non récurrentes		
Bénéfice (Perte) d'exploitation	210	1.314
Produits financiers	29.442	10.664
Produits des immobilisations financières	9.466	9.318
Produits des actifs circulants	1.584	1.265
Autres produits financiers	18.392	81
Produits financiers non récurrents		
Charges financières	(220)	(406)
Réduction de valeurs sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours, créances commerciales [dotations,(utilisations)]		
Autres charges financières	64	406
Charges financières non récurrentes	157	
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	29.431	11.572
Impôts sur le résultat	(6.504)	(251)
Impôts	(6.504)	(251)
Bénéfice (Perte) de l'exercice	22.927	11.321
Transfert aux réserves immunisées	(747)	
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	22.180	11.321
AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS		
Bénéfice à affecter	42.163	30.847
Bénéfice de l'exercice à affecter	22.180	11.321
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	19.984	19.526
Affectations aux capitaux propres	8.500	1.000
Aux autres réserves	8.500	1.000
Résultat à reporter	23.663	19.984
Bénéfice à reporter	(23.663)	(19.984)
Bénéfice à distribuer	10.000	9.863
Rémunération du capital	(10.000)	(9.863)

Annexe aux comptes annuels et règles d'évaluation

C 6.2 • ÉTAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

en '000 €

	Concessions, brevets, licences, etc...
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent	4
Mutations de l'exercice :	-
Acquisitions	-
Cessions et retraits	-
Transferts d'une rubrique à une autre	-
Au terme de l'exercice	4
Amortissements et réductions de valeur	
Au terme de l'exercice précédent	(3)
Mutations de l'exercice	-
Actés	()
Annulations par suite de cessions et de désaffectations	-
Acquis de tiers	-
Divers	-
Au terme de l'exercice	(4)
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	

C 6.3 • ÉTAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

en '000 €

	Terrains et constructions	Mobilier et matériel roulant
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent	8	282
Mutations de l'exercice :		
Acquisitions	3.696	41
Cessions et retraits	-	(32)
Transferts d'une rubrique à une autre	-	-
Au terme de l'exercice	3.704	291
Amortissements et réductions de valeur		
Au terme de l'exercice précédent	(3)	(202)
Mutations de l'exercice		
Actés	(98)	(39)
Annulations par suite de cessions et de désaffectations	-	31
Acquis de tiers	-	-
Divers	-	-
Au terme de l'exercice	(101)	(210)
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	3.604	82

	Entreprises liées	Entreprises avec lien de participation	Autres entreprises
	Participations, Actions et parts	Participations, Actions et parts	Participations, Actions et parts
Participations, actions et parts			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent	250.017	17.529	35.289
Mutations de l'exercice :			
Acquisitions	2.768	84	-
Cessions et retraits	-	-	(23.117)
Transferts d'une rubrique à une autre	-	-	-
Au terme de l'exercice	252.785	17.613	12.172
Plus-values au terme de l'exercice	-	-	-
Mutations de l'exercice :			
Annulées	-	-	-
Au terme de l'exercice	-	-	-
Réductions de valeur au terme de l'exercice	(6.131)	-	(1.925)
Mutations de l'exercice :			
Actées	-	-	(157)
Reprises	-	-	-
Acquises de tiers	-	-	-
Annulées à la suite de cessions et retraits	-	-	-
Transférées d'une rubrique à une autre	-	-	-
Au terme de l'exercice	(6.131)	-	(2.082)
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	246.654	17.613	10.090
Créances			
Valeur comptable au terme de l'exercice précédent	-	-	-
Mutations de l'exercice :			
Additions	-	-	-
Remboursements	-	-	-
Réductions de valeur actées	-	-	-
Réductions de valeur reprises	-	-	-
Différence de change	-	-	-
Autres	-	-	-
Au terme de l'exercice	-	-	-
Réduction de valeur cumulée sur créances au terme de l'exercice	-	-	-

C 6.5.1 • PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Dénomination du siège et pour les entreprises belges mention du numéro d'entreprise	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	par la société		par les filiales	Comptes annuels	Devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%	%	arrêtés au		('000)	('000)
Finasucre Investments (Australia) Pty Ltd PO Box 500 4670 Brisbane - Australie	122.833.643	100,00	-	31/03/2017	AUD	260.757	-
Isera & Scaldis Sugar S.A. Chaussée de la Sucrierie 1 7643 Fontenoy - Belgique Belgique - n° Ent 0861251419	177.939.837	87,63	-	31/03/2017	EUR	79.480	15.017
Devolder S.A. Rue de la Gare 36 1040 Bruxelles - Belgique Belgique - n°Ent 0422175969	5.735	100,00	-	31/03/2017	EUR	1.041	(14)
Galactic S.A. Place d'Escanaffles 23 7760 Escanaffles Belgique - n° Ent 0408321795	274.145	55,00	-	31/03/2017	EUR	13.466	2.096
S.G.D. SAS 250 rue Pierre Bayle 84911 Avignon - France	731.476	51,39	32,59	31/03/2017	EUR	78.822	(263)
Naturex S.A. 250 rue Pierre Bayle 84911 Avignon - France	74.129	0,80	24,13	31/12/2016	EUR	201.875	(27.491)
SC Galeries Royales Saint-Hubert Galerie du Roi 5 1000 Bruxelles - Belgique Belgique - n° Ent 0866675697	91.326	19,84	-	31/12/2016	EUR	26.470	298
SCA Galeries Royales Saint-Hubert Galerie du Roi 5 1000 Bruxelles - Belgique Belgique - n° Ent 0452068302	70.565	25,00	75,00	31/12/2016	EUR	31.357	957
JV KIN S.A. Route d'Esch 50 1470 Luxembourg (Grand Duché du Luxembourg)	3.650	50,00	-	31/12/2016	EUR	12.558	4.347
Compagnie Sucrière S.A. BP 10 Kwilu-Ngongo (République Démocratique du Congo)	337.200	60,00	-	31/12/2016	CDF	43.802.869	6.783.104
Kwilu Briques SARL BP 10 Kwilu-Ngongo (République Démocratique du Congo)	72.600	66,00	34,00	31/12/2016	CDF	(761.599)	(1.729.514)

	Exercice	Exercice précédent
Placements de trésorerie - autres placements		
Actions et parts		
Valeur comptable augmentée du montant non appelé	-	-
Titres à revenu fixe		
Titres à revenus fixes émis par des établissements de crédit	1.217	945
Comptes à terme détenus auprès d'établissements de crédit		
Avec une durée résiduelle ou de préavis :		
d'un mois au plus	-	-
de plus d'un mois à un an au plus	-	-
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	-	-
Comptes de régularisation		
Frais reportés sur l'exercice suivant	44	77
Intérêts à recevoir	-	-
Achats relatifs à l'exercice suivant	264	749

C 6.7.1 • ÉTAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

en '000 €

	Exercice	Exercice précédent
État du capital		
Capital social		
Capital souscrit au terme de l'exercice	-----	-----
Capital souscrit au terme de l'exercice	1.786	1.786
	Montants	Nombre d'actions
Représentation du capital		
Catégories d'actions		
Actions sans désignation de valeur nominale	1.786	80.000
Actions nominatives	-----	80.000
Actions dématérialisées	-----	-----
Structure de l'actionariat de l'entreprise à la date de clôture de ses comptes, telle qu'elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise		
SA Wulfsdonck Investment	45,86%	
Autres actionnaires nominatifs	54,14%	

	100,00%	

C 6.9 • ÉTAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

en '000 €

	Exercice
Dettes fiscales, salariales et sociales	
Impôts	
Dettes fiscales échues	-
Dettes fiscales non échues	13
Dettes fiscales estimées	8
Rémunérations et charges sociales	
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	-
Autres dettes salariales et sociales	155
Comptes de régularisation	
Frais financiers à imputer	
Produits encaissés d'avance	43

C 6.10 • RÉSULTAT D'EXPLOITATION

en '000 €

	Exercice	Exercice précédent
Travailleurs inscrits au registre du personnel		
Nombre total à la date de clôture	10	12
Effectif moyen du personnel calculé en équivalent temps plein	9,0	9,4
Nombre effectif d'heures prestées	14.475	15.399
Frais de personnel		
Rémunérations et avantages sociaux directs	598	583
Cotisations patronales d'assurances sociales	168	175
Primes patronales pour assurances extralégales	50	56
Autres frais de personnel	13	47
Pensions de retraite et de survie		83
Provisions pour risques et charges		
Constitutions	-	-
Utilisations et reprises	-	-
Autres charges d'exploitation		
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	607	30
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise		
Nombre total à la date de clôture	1	-
Nombre moyen calculé en équivalent temps plein	0	-
Nombre d'heures effectivement prestées	581	-
Frais pour l'entreprise	28.374	-

C 6.11 • RÉSULTATS FINANCIERS

en '000 €

	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers récurrents		
Autres produits financiers		
Plus-values sur actions	17.980	-
Plus-values sur portefeuille obligataire	272	-
Différences de change et écarts de conversion	101	75
Escomptes obtenus	5	4
Produits financiers divers	33	2
Charges financières récurrentes		
Réductions de valeur sur actifs circulants		
Actées	-	-
Autres charges financières		
Pertes de change	33	89
Commissions bancaires	-	-
Charges financières diverses	20	40
Moins-values sur portefeuille obligataire	-	276
Moins-values sur portefeuille d'actions	-	-
Intérêts sur straight loan	10	-

C 6.12 • PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

en '000 €

	Exercice	Exercice précédent
Produits non récurrents	2	
Produits d'exploitation non récurrents	2	
Autres produits d'exploitation non récurrents	2	
Produits financiers non récurrents		
Charges non récurrentes	157	
Charges d'exploitation non récurrentes		
Charges financières non récurrentes	157	
Réductions de valeur sur immobilisations financières	157	

	Exercice
Impôts sur le résultat	
Impôt sur le résultat de l'exercice	6.504
Impôts et précomptes dus ou versés	6.806
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes portés à l'actif	301
Suppléments d'impôts estimés	-
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	-
Suppléments d'impôts dus ou versés	-
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	-
Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé	
Revenus définitivement taxés	(8.993)
Déduction intérêts notionnels	(1.089)
Réserve immunisée Tax Shelter	(747)
Dépenses non admises	387
Libéralités immunisées	(10)
Reprise de réduction de valeur sur participations	157
Sources de latences fiscales	
Latences actives	59
Autres latences actives : report déduction intérêts notionnels	59

Taxes sur la valeur ajoutée et impôts à charge de tiers**Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A l'entreprise (déductibles)
Par l'entreprise

	Exercice	Exercice précédent
--	-----------------	---------------------------

	1.117	848
	609	358

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel
Précompte mobilier

	303	268
	3.933	1.301

	Exercice
--	-----------------

Description succincte du régime complémentaire de pension de retraite ou de survie instauré au profit du personnel

Dans le cadre de la politique de rémunération, l'entreprise a conclu des plans de pension du type " contributions définies " financés et gérés au travers de contrats d'assurance groupe pour tous les employés permanents. Sur base de la méthode de la valeur intrinsèque, il n'y a pas de sous-financement significatif à la date de clôture. Ces plans sont soumis à des rendements minimum garantis en vertu de dispositions légales, à financer par l'employeur en cas de sous-financement. Ceci pourrait mener à des primes complémentaires dans le futur. Les cotisations payées en exécution de contrats d'assurance-groupe sont supportées en partie par le personnel et en partie par la société.

Autres droits et engagements hors bilan

Garanties locatives sous forme de garanties bancaires	25
Engagement conditionné de rachat d'actions ou de souscription à une augmentation de capital	8.000

C 6.15 ● RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION en '000 €

	Exercice	Exercice précédent
Entreprises liées		
Immobilisations financières	246.654	243.886
Participations	246.654	243.886
Créances	14.085	3.312
A plus d'un an	-	-
A un an au plus	14.085	3.312
Dettes	424	424
A plus d'un an	424	424
Résultats financiers	9.567	9.474
Produit des immobilisations financières	9.466	9.318
Produits des actifs circulants	101	156
Entreprises avec lien de participation		
Immobilisations financières	17.613	17.529
Participations	17.613	17.529
Créances subordonnées	-	-
Transactions avec les entreprises liées dans des conditions autres que celles du marché	Néant	Néant

C 6.16 ● RELATIONS FINANCIÈRES AVEC en '000 €

	Exercice
Les administrateurs et gérants, les personnes physiques ou morales qui contrôlent directement ou indirectement l'entreprise sans être liées à celle-ci ou les autres entreprises contrôlées directement ou indirectement par ces personnes	
Rémunérations directes et indirectes attribuées à charge du compte de résultats, allouées aux administrateurs et gérants	382
Le commissaire et les personnes avec lesquelles il est lié	
Émoluments du commissaire	21
Émoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le commissaire	-
Émoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec qui le commissaire est lié	-
<i>Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés</i>	

C 6.18.1 ● DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion

C 6.18.2 ● RELATIONS FINANCIÈRES DU GROUPE DONT L'ENTREPRISE EST À LA TÊTE EN BELGIQUE AVEC LE COMMISSAIRE ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ en '000 €

	Exercice
<i>Mentions en application de l'article 134, paragraphes 4 et 5 du Code des sociétés</i>	
Émoluments du commissaire pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des comptes est à la tête	141
Émoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par le commissaire	
Autres missions d'attestation	-
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	5
Émoluments des personnes avec lesquelles le commissaire est lié pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société est à la tête	117
Émoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par le commissaire par des personnes avec lesquelles le commissaire est lié	
Mission de conseils fiscaux	5
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	-

Mentions en application de l'article 133, paragraphes 6 du Code des sociétés

C.6.19 ● RESUME DES REGLES D'EVALUATION

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions de l'AR du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des Sociétés.

Les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise.

Les montants relatifs à l'exercice sont composés de manière consistante à ceux de l'exercice précédent.

Les actifs et passifs sont évalués conformément à l'article 25, § 1er de l'AR du 30 janvier 2001 selon l'hypothèse de la continuité de la société.

Chaque composante du patrimoine est évaluée séparément. Les amortissements, réductions de valeur et réévaluations sont spécifiques pour chaque élément d'actif auxquels ils se rapportent.

Les provisions pour risques et charges sont individualisées. Les évaluations, amortissements, réductions de valeur et provisions pour risques et charges répondent aux exigences de prudence, sincérité et bonne foi.

Les règles d'évaluation n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent en termes de formulation ou la mise en pratique.

ACTIF

1. Règle d'évaluation valable pour tous les actifs immobilisés (sauf les immobilisations financières)

Les actifs immobilisés sont évalués à leur valeur d'acquisition qui correspond soit au prix d'acquisition (y inclus les frais accessoires), soit au coût de revient ou soit à la valeur d'apport.

2. Frais d'établissement

Ils sont amortis sur une durée de cinq ans.

3. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps sont amorties sur leur durée d'utilité ou d'utilisation probable qui est de maximum cinq ans.

4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps font l'objet d'amortissements à partir de leur date d'acquisition ou de mise en service.

Les taux d'amortissement annuels sont calculés de façon linéaire ou dégressive en fonction de la durée de vie des investissements telle que définie ci-après :

- Immeuble de bureaux : 33 ans
- Mobilier : 10 ans
- Matériel de bureau : 5 ans
- Matériel informatique : 4 ans
- Matériel roulant : 5 ans
-

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps font l'objet de réduction de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durable.

Des amortissements complémentaires, exceptionnels ou accélérés, peuvent être appliqués en vertu de dispositions fiscales ou en raison de modifications de circonstances économiques ou technologiques.

5. Immobilisations financières

Les participations, actions et parts sont évaluées à leur prix d'acquisition, frais accessoires exclus, déduction faite des réductions de valeur y afférentes.

Des réductions de valeurs sont appliquées lorsque la valeur estimative d'un titre est inférieure à la valeur d'inventaire, pour autant que la moins-value ainsi observée ait un caractère durable.

Lorsque la valeur des immobilisations financières présente un excédent certain et durable par rapport à la valeur comptable initiale, une réévaluation peut être opérée.

6. Créances à plus d'un an - Créances à un an au plus

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les créances en monnaies étrangères sont comptabilisées en Euros au cours du jour au moment de l'opération, et évaluées au cours de change à la clôture de l'exercice social. Elles font l'objet de réduction de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

7. Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les titres de placement sont portés à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, frais accessoires exclus. A la clôture de l'exercice, ils font l'objet de réductions de valeur si la valeur de réalisation est inférieure à la valeur comptable. En ce qui concerne les titres à revenus fixes, détenus en direct ou via des instruments collectifs de placements, pour lesquels il existe une cotation régulière et un marché liquide, la valeur retenue est celle du marché à la date de la clôture de l'exercice.

8. Comptes de régularisation d'actif

Les charges exposées pendant l'exercice, mais imputables en tout ou en partie à un exercice ultérieur, sont évaluées en adoptant une règle proportionnelle. Les revenus ou fractions de revenus dont la perception n'aura lieu qu'au cours d'un ou plusieurs exercices suivants, mais qui sont à rattacher à l'exercice en cause, sont évalués au montant de la quote-part afférente au dit exercice.

9. Règle d'évaluation valable pour tous les actifs et passifs en monnaies étrangères

Evaluation des avoirs, dettes et monnaies étrangères : les actifs et passifs en devises étrangères sont, en principe, évalués au cours de change à la clôture de l'exercice, compte tenu des couvertures de change éventuelles. Les différences de change sont enregistrées au compte de résultats.

PASSIF

10. Subsidés en capital

Les subsidés en capital font l'objet d'une réduction échelonnée au rythme de la prise en charge des amortissements afférents aux immobilisations pour l'acquisition desquelles ils ont été obtenus.

11. Provisions pour risques et charges

A la clôture de chaque exercice, le Conseil d'Administration examine les provisions à constituer pour couvrir les risques prévus, charges ou pertes éventuelles nées au cours de l'exercice et des exercices antérieurs. Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et reprises en résultats si elles sont devenues sans objet.

12. Dettes à plus d'un an - Dettes à un an au plus

Ces dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une correction de valeur doit obligatoirement être actée si la valeur estimée de la dette à la clôture de l'exercice est supérieure à la valeur comptable. Les provisions fiscales et sociales liées à l'exercice sont constituées.

Le montant de la provision pour pécule de vacances est fixé conformément aux dispositions fiscales.

Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et reprises en résultats si elles sont devenues sans objet.

13. Comptes de régularisation de passif

Les charges ou fractions de charges afférentes à l'exercice, mais qui ne seront payées qu'au cours d'un exercice ultérieur, sont évaluées au montant afférent à l'exercice.

Les revenus perçus au cours de l'exercice, mais qui sont imputables en tout ou en partie à un exercice ultérieur, sont également évalués au montant qui doit être considéré comme produit pour l'exercice ultérieur.

Les produits dont l'encaissement effectif est incertain sont également portés sous cette rubrique.

14. Régime complémentaire de pension

Indépendamment des régimes de pension prévus par les dispositions légales, la société a adopté en faveur de son personnel de cadre et de ses employés, un régime de pension complémentaire.

A cette fin, elle a souscrit des contrats d'assurance-groupe qui sont alimentés par les cotisations à charge des assurés et des allocations à charge de l'employeur.

15. Dérogation aux règles d'évaluation

La créance de € 1,4 million (rubrique 'Créances à plus d'un an' du bilan) sur l'Etat Congolais résulte d'un accord de rétrocession de 60% des actions de la Compagnie Sucrière, signé en 1977. Elle est considérée comme recouvrable dans sa totalité ; on ne peut cependant se prononcer sur un échéancier précis.

Commission paritaire dont dépend l'entreprise : 200

ETAT DES PERSONNES OCCUPEES - Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration Dimona ou qui sont inscrits au registre général du personnel

<u>Au cours de l'exercice</u>	<u>Total</u>	<u>1. Hommes</u>	<u>2. Femmes</u>
Nombre moyens de travailleurs			
Temps plein	7,1	4,3	2,8
Temps partiel	3,5	1,5	2,0
Total en équivalents temps plein (ETP)	9,0	4,9	4,1
Nombre d'heures effectivement prestées			
Temps plein	11.296	7.019	4.277
Temps partiel	3.179	1.048	2.131
Total	14.475	8.067	6.408
Frais de personnel			
Temps plein	646.931	401.981	244.950
Temps partiel	182.046	59.995	122.051
Total	828.977	461.976	367.001
Montant des avantages accordés en sus du salaire	13.111	7.307	5.804
<u>Au cours de l'exercice précédent</u>	<u>Total</u>	<u>1P. Hommes</u>	<u>2P. Femmes</u>
Nombre moyen de travailleurs en ETP	9,4	5,1	4,3
Nombre d'heures effectivement prestées	15.399	8.437	6.962
Frais de personnel	860.882	471.671	389.211
Montant des avantages accordés en sus du salaire	29.426	14.419	15.007
<u>A la date de la clôture de l'exercice</u>	<u>1. Temps plein</u>	<u>2. Temps partiel</u>	<u>3. Total en ETP</u>
Nombre de travailleurs	7,0	3,0	8,3
Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	7,0	3,0	8,3
Contrat à durée déterminée	-	-	-
Par sexe et niveau d'études			
Hommes	5,0		5,0
de niveau secondaire	3,0		3,0
de niveau universitaire	2,0	-	2,0
Femmes	2,0	3,0	3,3
de niveau secondaire		1,0	0,8
de niveau supérieur non universitaire	-	2,0	0,5
de niveau universitaire	2,0	-	2,0
Par catégorie professionnelle			
Personnel de direction	3,0		3,0
Employés	2,0	3,0	3,3
Ouvriers	2,0	-	2,0

PERSONNEL INTERIMAIRE ET PERSONNES MISES A LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE

	<u>1. Personnel intérimaire</u>
Nombre moyen de travailleurs en ETP	0,3
Nombre d'heures effectivement prestées	581
Frais pour l'entreprise	28.374

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTREES	<u>1. Temps plein</u>	<u>2. Temps partiel</u>	<u>3. Total en ETP</u>
Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration Dimona ou qui ont été inscrits au registre général du personnel			
Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée			
Contrat à durée déterminée			
SORTIES			
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration Dimona ou au registre général du personnel en cours d'exercice	1,0	1,0	1,2
Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	1,0		1,0
Contrat à durée déterminée		1,0	0,2
Par motif de fin de contrat			
Pension	1,0		1,0
Autre motif		1,0	0,2

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matières de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur	<u>Hommes</u>	<u>Femmes</u>
Nombre de travailleurs concernés	2,0	1,0
Nombres d'heures de formation suivies	16,0	8,0
Coût net pour l'entreprise	722,0	565,0
dont cotisations payées ou versements à des fonds collectifs	722,0	565,0

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de la société Finasucre SA pour l'exercice clos le 31 mars 2017

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur le bilan au 31 mars 2017, le compte de résultats de l'exercice clos le 31 mars 2017 et les annexes formant ensemble les « Comptes Annuels » ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et règlementaires.

Rapport sur les Comptes Annuels - opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des Comptes Annuels de Finasucre SA (la « Société ») pour l'exercice clos le 31 mars 2017, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à € 314.494.368 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 22.926.793.

Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement des Comptes Annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des Comptes Annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique. Cette responsabilité comprend: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement des Comptes Annuels donnant une image fidèle et ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces Comptes Annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing - « ISA's ») telles qu'elles ont été adoptées en Belgique. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques, ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les Comptes Annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les Comptes Annuels. Le choix des procédures mises en œuvre relève du jugement du commissaire, y compris l'évaluation des risques que les Comptes Annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne de l'entité relatif à l'établissement des Comptes Annuels donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.

Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des règles d'évaluation retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, et l'appréciation de la présentation d'ensemble des Comptes Annuels.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'entité, les explications et informations requises pour notre audit et nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sans réserve

A notre avis, les Comptes Annuels de la Société donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 mars 2017, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

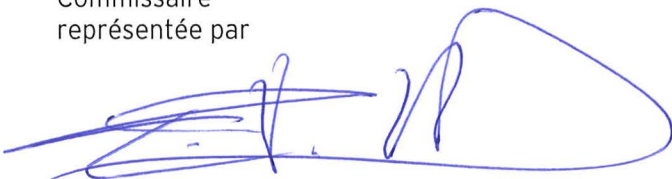
L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion sur les Comptes Annuels conformément à l'article 96 du Code des sociétés («C. Soc») du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité, ainsi que du respect du C. Soc et des statuts de la Société.

Dans le cadre de notre audit et conformément à la norme Belge complémentaire aux ISA's applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur base du résultat de ces procédures, nous faisons les déclarations complémentaires suivantes, qui ne sont pas de nature à modifier notre opinion sur les Comptes Annuels:

- ▶ Le rapport de gestion sur les Comptes Annuels, établi conformément aux articles 95 et 96 du C. Soc et à déposer conformément à l'article 100 du C. Soc, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par la loi, concorde avec les Comptes Annuels et ne comprend pas d'incohérences significatives et ce par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.
- ▶ Le bilan social, à déposer conformément à l'article 100 du C. Soc, traite tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par la loi, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans notre dossier de contrôle.
- ▶ Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- ▶ L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- ▶ Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du C. Soc.

Diegem, le 26 juin 2017

Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises SCCRL
Commissaire
représentée par



Eric Van Hoof
Associé*
*Agissant au nom d'une SPRL

17EVH0205